



L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION / LUNDI 19 FEVRIER 2024 // N°752 // PRIX 20 DA / Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

SALAH GOUDJIL
LE RAPPELLE :

«LE LEGS
DES CHOUHADA
EST ANCRÉ DANS
LA CONSCIENCE
DE LA NATION»

Lire en page 4



LE PAYS JOUE UN RÔLE
DE PREMIER PLAN SUR
LE MARCHÉ DU GAZ
**L'ALGÉRIE COMPTE
DES ATOUTS
ESSENTIELS**

Lire en page 6



SAHARA OCCIDENTAL
**LE MAKHZEN
MAROCAIN
MULTIPLIE LES
ATTAQUES CONTRE
STAFFAN
DE MISTURA**

Lire en page 5



NUMÉRISATION, FERMES PILOTES, STATUT PARTICULIER
ET RÉGIME INDEMNITAIRE DES FONCTIONNAIRES...

LES ORIENTATIONS DU PRÉSIDENT TEBBOUNE

Lire en page 16



APPELANT À UN CESSEZ-
LE-FEU IMMÉDIAT À GHAZA

**L'ALGÉRIE
DÉPOSE
UN PROJET
DE RÉOLUTION
AU CONSEIL
DE SÉCURITÉ
DE L'ONU**

Lire en page 3



TÉMOIGNAGES DE PRISONNIERS PALESTINIENS

« Ils ont fait venir des civils israéliens pour qu'ils assistent à nos tortures »

« Depuis le début de son occupation illégale, Israël a systématiquement recours, entre autres, aux arrestations arbitraires et à la torture à l'encontre des Palestiniens, créant et maintenant un climat de peur et d'intimidation, dans le but de réprimer et de contrôler les Palestiniens. Bien qu'Israël ait ratifié la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (CAT) le 3 octobre 1991, la puissance occupante continue d'appliquer, de développer et de mettre en œuvre des législations, des politiques et des pratiques discriminatoires et illégales qui conduisent à la fois à l'utilisation systématique de la torture et d'autres formes de mauvais traitements contre les Palestiniens et à l'impunité absolue pour les auteurs de ces actes. » Les tortures infligées par l'armée israélienne d'occupation aux prisonniers palestiniens sont transformées en divertissement pour les voyeurs israéliens : « Ils nous ont enlevé nos vêtements et ils ont fait venir des civils israéliens pour qu'ils assistent à notre torture ». L'armée israélienne a invité

des groupes de civils israéliens dans les centres de détention et les prisons où sont enfermés des prisonniers et des détenus palestiniens de la bande de Gaza, pour assister à la torture criminelle des détenus et beaucoup d'entre eux ont été autorisés à les filmer sur leurs téléphones portables.

L'Observatoire euro-méditerranéen des droits de l'homme a reçu des témoignages choquants de prisonniers et de détenus palestiniens récemment libérés qui rapportent que l'armée israélienne a invité un certain nombre de civils israéliens pendant leurs séances d'interrogatoire pour qu'ils soient témoins des actes de torture et des traitements inhumains auxquels ils étaient délibérément soumis. Kidnappés lors d'incursions terrestres des forces armées israéliennes dans la bande de Gaza, les prisonniers et détenus ont été incarcérés pendant des périodes variables dans deux centres de détention : l'un situé dans la zone de Zikim, à la frontière nord de la bande de Gaza, et l'autre affilié à la prison de Naqab, dans le sud d'Israël.

LFI dépose une proposition de résolution appelant la France à reconnaître l'Etat de Palestine

La France Insoumise (LFI) a annoncé, en fin de semaine, le dépôt d'une proposition de résolution pour appeler la France à reconnaître l'État palestinien au sein de l'ONU. C'est ce qui ressort des déclarations de la présidente du groupe LFI, Mathilde Panot, lors d'un point presse tenu à l'Assemblée nationale.

"Je vous annonce que notre groupe dépose une proposition de résolution pour appeler le gouvernement français

à reconnaître l'État de Palestine au sein de l'Organisation des Nations unies", a déclaré Panot.

"Après que le gouvernement de Netanyahu a demandé aux populations palestiniennes de se diriger vers le sud, ce sont maintenant 1,4 million de Palestiniens qui sont coincés à Rafah où dorénavant, Netanyahu lance des attaques qui seront des bains de sang", indique encore la députée insoumise.

Les musulmanes sont discriminées dans l'éducation et la société civile, ainsi que dans la vie professionnelle

L'interdiction du voile en France exclut les femmes le portant des écoles et a un impact négatif sur leur carrière et leur bien-être général. Malgré leur motivation à contribuer à la société française, les femmes musulmanes ne sont pas autorisées à partager leurs compétences et leurs expériences dans les établissements d'enseignement. L'interdiction faite aux musulmanes de participer aux activités de la société civile est un autre domaine dans lequel elles se sentent exclues. Les musulmanes françaises interrogées ont indiqué qu'elles avaient choisi de quitter le pays et de poursuivre leur carrière à

l'étranger en raison de la prévalence de l'islamophobie. Les musulmanes qui préfèrent rester dans le pays sont contraintes de prendre des décisions difficiles, comme retirer leur voile en se soumettant à la pression sociale ou en se retirant complètement du marché du travail face à la discrimination dont elles sont victimes. En France, les politiques islamophobes de l'État et les attitudes discriminatoires de la société aggravent les problèmes des musulmans et des femmes musulmanes, qui représentent environ 7 millions d'habitants, soit plus de 10 % de la population totale.

Waciny Laredj dans la cour des grands auteurs arabes



Récemment, le romancier algérien Waciny Laredj a remporté le Prix émirati "Great Arab Minds", dans la catégorie "Littérature et art", en reconnaissance de "ses contributions littéraires exceptionnelles" dans le roman algérien et le monde arabe, a rapporté la presse émiratie. Les œuvres de Laredj "se distinguent par l'innovation dans l'utilisation de nouvelles méthodes d'expression linguistique dans le

roman, enrichissant l'imagerie arabe et la narration", d'autant que ses œuvres "appartiennent à la nouvelle école pour explorer de nouvelles voies expressives, marquant ainsi de son empreinte le roman algérien et arabe", ont indiqué les organisateurs de ce prix. D'autres lauréats d'Egypte, de Liban et d'Arabie Saoudite ont été récompensés dans d'autres catégories, à savoir les sciences de la

nature (physique et chimie), la médecine, l'ingénierie, la technologie, le bâtiment, le design et l'économie.

Institué à Dubaï en 2022, le Prix "Great Arab Minds" a pour objectif de "découvrir les génies, de les récompenser et de promouvoir leurs œuvres dans le monde arabe", selon les organisateurs.

Waciny Laredj est un écrivain, romancier, critique littéraire et universitaire algérien né le 8 août 1954 à Tlemcen, qui écrit en arabe et en français. Son épouse est la poétesse algérienne Zineb Laouedj.

Waciny Laredj est enseignant de littérature moderne à l'université d'Alger jusqu'en 1994, date à laquelle il quitte l'Algérie pour s'installer en France. Il enseigne depuis 1994 la littérature à la Sorbonne.

L'ultime guerre des États-Unis

Les États-Unis soutiennent Israël inconsciemment parce qu'ils voient que l'ensemble du projet occidental au Moyen-Orient est aujourd'hui menacé à Gaza. Bien qu'il puisse sembler que ce sont nos jours les plus sombres, il n'en est pas moins clair que les États-Unis et Israël sont voués à l'échec.

Les temps sont durs. Jour après jour, un génocide choquant se déroule sous les yeux du monde entier. Israël nourrit une crise psychotique comme « réponse fonctionnelle » au traumatisme du 7 octobre. Les Palestiniens sont habitués à vivre au cœur d'un régime d'apartheid, d'oppression et de guerres qui ont versé des rivières de sang, mais la mort et la destruction qu'Israël inflige aujourd'hui aux habitants de la bande de Gaza sont bien pires que tout ce que nous avons vu auparavant dans l'histoire du « conflit ». Au moment d'écrire ces lignes, non seulement les États-Unis n'ont rien fait pour

arrêter le massacre des habitants de Gaza, mais ils ont augmenté leurs livraisons d'armes à Israël. Ils ont même participé directement à la guerre et ont exigé de leurs alliés qu'ils le fassent aussi en exhibant leur puissance contre des victimes commodes et non menaçantes telles que le Yémen, la Syrie et l'Irak. Cela ne devrait pas être une surprise. On a beaucoup écrit sur le danger pour la paix mondiale lorsqu'une puissance hégémonique sur une trajectoire descendante affronte une puissance montante qui cherche à assurer sa place au cœur de l'ordre mondial.

La situation est d'autant plus dangereuse que les États-Unis ont encore un avantage significatif dans la production d'armes et le déploiement militaire partout dans le monde, alors que dans d'autres domaines, notamment en matière de développement économique, ils n'ont plus rien à offrir.

L'islamophobie en France oblige les femmes musulmanes qualifiées à émigrer

En France, les femmes qui veulent poursuivre une carrière professionnelle avec leur identité musulmane sont obligées de chercher des opportunités d'emploi en dehors du pays en raison de la discrimination à laquelle elles sont confrontées, même si elles ont un niveau d'éducation et de formation suffisant.

Selon le rapport préparé par la journaliste Nisa Efendioglu, sous la coordination de "l'AA Académie" en menant des entretiens approfondis avec 20 femmes musulmanes qui ont quitté la France ou envisagent de le faire pour poursuivre leur carrière, les musulmanes en France sont victimes de discriminations dans la vie professionnelle. La discrimination et la marginalisation sociale obligent souvent les femmes musulmanes à chercher des opportunités

d'emploi au-delà des frontières de la France. Le rapport, qui vise à analyser l'ampleur de l'islamophobie à l'égard des femmes en France et à fournir une liste de recommandations pour la combattre, souligne que des "politiques coercitives" empêchent totalement les femmes portant le voile de travailler dans le secteur public et renforcent la discrimination à l'égard du voile dans le secteur privé et l'islamophobie au niveau social.

Le sentiment anti-musulman croissant, tant au niveau politique que social, conduit à l'exclusion de ces femmes de la société, malgré le fait qu'elles soient nées et aient grandi en France, qu'elles soient hautement qualifiées et qu'elles aient les compétences professionnelles nécessaires pour contribuer à la vie du pays.

L'EXPRESS

Quotidien national d'information

édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la presse Abdelkader safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger

Tel/FAX Administration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION:

ZAHIR MEHDAOUI

zahir.mehdaoui1969@gmail.com

Email:

redaction@express-dz.com

Site Web:

www.lexpressquotidien.dz
/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur de l'administration et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@lexpressquotidien.dz

Impression SIA
Alger Bab Ezzouar

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication d'Édition et de Publicité» Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77

Email:agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

APPELANT À UN CESSER-LE-FEU IMMÉDIAT À GHAZA

L'Algérie dépose un projet de résolution au Conseil de sécurité de l'ONU

Le projet de résolution dont il est question sera soumis au vote du Conseil de sécurité des Nations unies demain. L'Algérie est membre non permanent du Conseil de sécurité de l'ONU.

L'Algérie a mis «en Bleu» le projet de résolution du Conseil de sécurité de l'ONU sur la situation en Palestine, notamment dans la bande de Gaza, lequel sera soumis au vote des membres du Conseil ce mardi. Le projet de résolution appelle à un cessez-le-feu immédiat à Gaza, théâtre d'agressions sionistes barbares depuis le 7 octobre 2023.

Sauf que les États-Unis ont déjà brandi leur veto contre ce projet de résolution. Washington a annoncé dimanche dernier qu'un projet de résolution algérien pour un cessez-le-feu à Gaza "ne sera pas adopté" s'il est soumis au vote du Conseil de sécurité dans sa forme actuelle, laissant entendre qu'ils émettront un "veto" contre la résolution. En effet, l'ambassadrice américaine auprès des Nations Unies, Linda Thomas-Greenfield, a déclaré dans un communiqué publié sur le site officiel de la mission que les États-Unis travaillaient depuis des mois pour « parvenir à une solution durable au conflit à Gaza afin que les Israéliens et les Palestiniens puissent vivre côte à côte. », selon ses propos. Elle a ajouté : « Dans une tentative de construire cet avenir, les États-Unis travaillent sur un accord d'otages



entre Israël et le Hamas qui apporterait une période de calme immédiate et durable à Gaza pendant au moins 6 semaines, nous donnant le temps de prendre les mesures nécessaires pour construire une paix plus durable.

L'ambassadrice US a souligné que « le président américain Biden a lancé plusieurs appels la semaine dernière, avec le Premier ministre (Benjamin) Netanyahu et les dirigeants de l'Égypte et du Qatar, pour faire avancer cet accord. » La repré-

sentante de Washington a estimé que l'accord sur lequel son pays travaille « représente la meilleure opportunité de réunir tous les otages avec leurs familles et de permettre une cessation à long terme des combats, ce qui permettra d'obtenir davantage de nourriture, d'eau, de carburant, de médicaments et d'autres produits de première nécessité pour atteindre les civils palestiniens qui en ont désespérément besoin. » Concernant la position américaine sur la proposition

algérienne, Thomas-Greenfield a déclaré que la proposition "n'atteindra pas ces résultats, et pourrait même entrer en conflit avec eux, et nous avons fait part à plusieurs reprises de cette préoccupation à nos collègues du Conseil".

Elle a poursuivi : « Pour cette raison, les États-Unis ne soutiennent pas une action sur ce projet de résolution, et s'il est soumis au vote sous sa forme actuelle, il ne sera pas adopté. »

L'ambassadrice croit, selon la logique américaine, que "les autres parties donnent à ce processus les meilleures chances de succès, plutôt que de compromettre les mesures et la possibilité de parvenir à une solution durable aux hostilités".

Début février dernier, des sources diplomatiques américaines ont indiqué aux agences de presse internationales que l'Algérie avait distribué aux membres du Conseil de sécurité un projet de résolution appelant à un « cessez-le-feu à des fins humanitaires », basé sur la décision de la Cour internationale de justice du 26 janvier, qui oblige l'entité sioniste à appliquer les mesures de la Convention internationale visant à empêcher la commission d'un génocide et à garantir le droit des Palestiniens à la protection.

Le projet de résolution algérien renouvelle également son « rejet du déplacement forcé des civils palestiniens, y compris des enfants, car il constitue une violation du droit international humanitaire ».

M.H.

POUR DÉFENDRE SES INTÉRÊTS AU CONSEIL DE SÉCURITÉ

L'Afrique appelée à parler d'une seule voix

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a participé hier à Addis-Abeba, à une réunion interministérielle du Groupe des États africains membres du Conseil de sécurité de l'ONU (A3), qui regroupe actuellement l'Algérie, la Sierra Leone et le Mozambique, et ce, en marge de la 37^e session ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine (UA), indique un communiqué du ministère.

La réunion a constitué «une occasion renouvelée de réaffirmer l'engagement à poursuivre la coordination des positions et à unifier les efforts communs pour préserver les intérêts des pays et du continent africain, et défendre les différentes causes justes en Afrique et dans le monde, à la lumière des résultats du +processus d'Oran+, qui joue un rôle central dans l'unification de la position africaine au niveau international, notamment au sein du Conseil de sécurité», ajoute le communiqué.

«Les trois ministres ont convenu d'une série de propositions pratiques visant à renforcer la concertation et la coordination à tous les niveaux pour une influence positive des pays africains au sein du Conseil de sécurité. Ils ont en outre convenu d'œuvrer à impulser davantage la question de la réforme de cet organe principal des Nations unies, sur la base de la position africaine unifiée», relève la même source. Par ailleurs, «la cause palestinienne a fait l'objet de discussions approfondies au cours desquelles les membres du groupe ont réaffirmé leur soutien au projet de résolution initié par l'Algérie visant à activer les mesures provisoires de la Cour internationale de justice (CIJ) afin d'imposer l'arrêt de l'agression sioniste et de mettre fin au génocide contre le peuple palestinien

frère». Dans une allocution prononcée à cette occasion, «le ministre a hautement salué les progrès réalisés dans le renforcement de la coordination entre les États africains au sein du Conseil de sécurité et de leur influence au sein de cette instance onusienne centrale», appelant à «préserver cette dynamique que connaît l'action africaine commune dans le soutien aux causes justes dans le monde, à leur tête la cause palestinienne et la question de décolonisation du Sahara occidental», conclut le communiqué. L'Algérie a réaffirmé, samedi à Addis-Abeba, son engagement à contribuer «en toute sincérité et loyauté» aux efforts collectifs visant à mobiliser davantage de soutien international à la position africaine commune pour la réforme du Conseil de sécurité,

appelant à un projet de réforme «globale, équilibrée et intégrée» pour cet appareil onusien, qui va au-delà de l'élargissement de la qualité de membre. Cet engagement a été réaffirmé par le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, dans son allocution lors de la réunion du Comité des Dix de l'Union africaine (UA) sur la réforme du Conseil de sécurité, qu'il a entamée en transmettant les salutations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, aux participants et en présentant, au nom du président de la République, toute la considération et la reconnaissance au président sierra-léonais, Julius Maada Bio, «pour sa présidence distinguée des travaux de l'honorable Comité et pour

ses efforts constants et sincères en vue de promouvoir la position africaine unifiée concernant la réforme du Conseil de sécurité onusien». Il est évidemment nécessaire que l'ONU soit plus forte, plus à même de faire face aux nouvelles menaces et aux nouveaux défis du monde, et la réforme du Conseil de sécurité fait partie intégrante de cet effort. Les États Membres estiment dans leur grande majorité que les méthodes de travail font partie intégrante et sont un élément indispensable de cette réforme. L'Algérie fait partie des pays du continent dont les initiatives ambitieuses tiennent largement compte des intérêts et des préoccupations de l'Afrique concernant la réforme du Conseil de sécurité.

Youcef S.

Ghaza : le bilan de l'agression sioniste passe à 28 985 martyrs palestiniens

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Gaza s'est alourdi hier à 28 985 martyrs et 68 883 blessés depuis le 7 octobre dernier, a indiqué le ministère palestinien de la Santé. Un précédent bilan faisait état de 28 858 martyrs et 68 677 blessés. Le ministère palestinien de la Santé, cité par l'agence de presse Wafa, a également fait état d'un total de 127 martyrs au cours des dernières 24 heures. Il a, par ailleurs, indiqué qu'un certain nombre de victimes palestiniennes se trouvaient encore sous les décombres et sur les routes, et que les forces de l'occupation empêchent les ambulances et

les équipes de la Protection civile de leur porter secours. Depuis le 7 octobre 2023, l'armée sioniste mène une agression sauvage contre l'enclave palestinienne qui a entraîné des destructions massives d'infrastructures, en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent.

R.N.

L'Algérie réitère son refus total à toute ingérence étrangère en Libye

Poursuivant sa participation aux travaux du 37^e sommet ordinaire de l'Union africaine (UA) à Addis-Abeba en Éthiopie, le ministre des Affaires étrangères, M. Ahmed Attaf, a pris part hier aux travaux de la réunion de consulta-

tion concernant le rapport du haut comité africain sur la crise en Libye. Ainsi, le chef de la diplomatie nationale a appelé les parties libyennes à exploiter l'occasion de l'accord pour la tenue d'un congrès de réconciliation nationale dans la ville de Syrte au mois d'avril prochain pour sortir avec les décisions nécessaires pour réunifier les rangs du peuple libyen. M. Attaf a exprimé le soutien de l'Algérie à l'ensemble des initiatives visant à organiser des élections en Libye. «L'Algérie réitère son appel pour mettre un terme aux ingérences étrangères et appelle les parties étrangères à se retirer pour permettre la réussite des efforts onusiens et africains en Libye... «Au nom du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, je salue les efforts du Président Denis Sassou-Nguesso qui est à la tête du haut comité africain sur la crise en Libye », rapporte un communiqué du MAE.

Y.B.

SALAH GOUDJIL LE RAPPELLE :

«Le legs des Chouhada est ancré dans la conscience de la nation»

De son côté, le président de l'APN, Brahim Boughali, a souligné que la Journée du Chahid constituait l'un des maillons forts qui nous permettent d'emprunter la même voie que nos valeureux Chouhada et de poursuivre la marche...

Le président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil, a affirmé, hier, que le legs des Chouhada est préservé et ancré dans la conscience de la nation et leur serment continuera à être honoré par les enfants fidèles de la Patrie dans l'Algérie novembriste nouvelle. «En cette Journée nationale du Chahid, j'invoque votre mémoire, compagnons d'armes, et je me remémore vos hauts faits qui ont défait le colonisateur et ouvert les portes de la gloire à l'Algérie. Votre legs est préservé et ancré dans la conscience de la nation et votre serment continuera à être honoré par les enfants fidèles de la Patrie dans l'Algérie novembriste nouvelle », a écrit M. Goudjil sur son compte officiel sur les réseaux sociaux, à l'occasion de la commémoration de la Journée nationale du Chahid. Goudjil rappelle que le martyr a défendu l'identité nationale, l'honneur, les valeurs civilisationnelles, religieuses et culturelles, et même son existence et sa pérennité, à commencer par les résistances populaires jusqu'à la glorieuse Révolution de Novembre, après s'être départi de la peur et de la faiblesse et rassemblé ses forces pour s'engager sur la voie de la libération et de sa juste cause. Il ajoute : « Il est donc du devoir de toutes les générations, que ce soit celles qui ont succédé aux générations de Novembre et celles à venir de s'incliner en ce jour et tous nos jours avec respect et humilité devant ceux qu'Allah a honorés avec les plus hauts rangs parmi les vertueux, car ils ont sacrifié leur vie pour que la nation soit indépendante, que le peuple soit libéré et que notre identité renaisse. Aujourd'hui, poursuit-il, nous les honorons et reconnaissons ce qu'ils nous ont donné comme bienfaits et les symboles qu'ils incarnent, dignes d'être suivis dans le sacrifice et le dévouement au service de la patrie ». De son côté, le président de l'APN, Bra-



him Boughali, a souligné que la Journée du Chahid constituait l'un des maillons forts qui nous permettent d'emprunter la même voie que nos valeureux Chouhada et de poursuivre la marche. « A chaque occasion, les générations montantes exaltent les hauts faits de nos vaillants martyrs. La Journée du Chahid se veut l'un des maillons forts qui nous permettent d'emprunter la même voie et de poursuivre la marche », a écrit M. Boughali sur son compte officiel sur les réseaux sociaux. Et à l'occasion du 35^e anniversaire de la création de l'Organisation nationale des enfants des Chouhada (ONEC), coïncidant avec la Journée nationale du Chahid, une manifestation historique a été conjointement organisée avec le ministère des Moudjahidine. Placée sous le slogan « Une nouvelle ère sur la voie du Chahid », cette cérémonie organisée au Centre international des Conférences « Abdelatif-Rahal, a vu la parti-

icipation de nombre de ministres et du Conseiller auprès du Président de la République, chargé des affaires en lien avec la défense et la sécurité, Boumediene Benattou, ainsi que de personnalités nationales et historiques et d'enfants de Chouhada. Intervenant à cette occasion, le ministre des Moudjahidine, M. Laid Rebiga, a indiqué que les enfants de Chouhada, à travers leur organisation, « représentent un bloc solide et une force nationale unie et soudée qui est restée fidèle au legs des Chouhada et avance sur la bonne voie, celle de l'Algérie nouvelle dont le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a posé les fondements et où les acquis nationaux se réalisent l'un après l'autre à tous les niveaux ».

**PROJECTION
DU DOCUMENTAIRE
«SUR LA VOIE DU CHAHID»**

Pour sa part, le Secrétaire général de l'ONEC, Khelifa Smati, a exprimé « sa reconnaissance et sa profonde gratitude » au Président de la République pour son « attachement permanent » à rester fidèle au serment fait à la génération de la Révolution de libération, en veillant à consolider la place et le statut du Moudjahid et du Chahid, en portant une attention particulière à l'histoire de la Révolution et de la résistance nationale et en œuvrant à préserver la Mémoire nationale. Un hommage a été rendu, à cette occasion, à nombre d'enfants de chouhada victimes du terrorisme, suivi de la projection d'un documentaire intitulé « Sur la voie du Chahid ». De son côté, le professeur d'histoire Hocine Abdessettar a présenté une communication sur « La symbolique du Chahid dans la mémoire nationale ». Par ailleurs, dans une allocution prononcée lors d'une rencontre organisée au Centre international des Conférences

(CIC Abdelatif-Rahal), M. Rebiga a déclaré que cette journée est ancrée dans la mémoire de générations et gravée dans les consciences", appelant "demeurer fidèle au serment des Chouhada et des Moudjahidine afin de construire la nation, de préserver sa cohésion, son unité et sa dignité". Le ministre a ajouté que la prise en charge sociale des Moudjahidine et des ayants droit, ainsi que la préservation du serment de Chouhada, de la mémoire historique et des valeurs de la glorieuse Révolution du 1^{er} Novembre, sont autant de questions qui bénéficient du plein soutien du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à travers ses directives, ses instructions, ainsi que le contenu du plan d'action de gouvernement. M. Rebiga a en outre affirmé que " (...) la sécurité, la paix, le développement et l'essor économique dont jouit notre patrie aujourd'hui, à l'ère de l'Algérie nouvelle, sont l'œuvre de notre peuple valeureux, de ses dirigeants clairvoyants et de son Armée nationale populaire". Pour sa part, le Secrétaire général de l'ONEC Khelifa Smati, a insisté sur l'importance de "rester fidèle au serment des Chouhada", exprimant "sa reconnaissance et sa profonde gratitude" au Président de la République pour son attachement permanent à veiller à la préservation du serment fait à la génération de la guerre de libération, en veillant à consolider la place et le statut du Moudjahid et du Chahid et en portant une attention particulière à l'histoire de la Révolution". Il a, en outre, réaffirmé l'engagement de l'ONEC à honorer la mémoire des Chouhada afin de poursuivre la lutte pour édifier une Algérie nouvelle souveraine et puissante", estimant que les résultats obtenus dans tous les secteurs "contribueront à renforcer la confiance du citoyen en son Etat et à accroître son sentiment de sécurité et de paix". R.N

Tamazight dans le système de l'enseignement supérieur

Un Séminaire national sur « Tamazight dans le système de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique en Algérie : réalisations et perspectives » sera organisé mercredi, à l'Université Larbi-Ben-M'hidi d'Oum El-Bouaghi, a annoncé dimanche le Haut Commissariat à l'Amazighité (HCA) dans un communiqué. Organisé dans le cadre de la célébration de la Journée internationale de la langue maternelle consacrée par l'Unesco, coïncidant avec le 21 février de chaque année, ce séminaire permettra de « souligner l'importance de la mise en œuvre de politiques et de pratiques éducatives dans le contexte du multilinguisme en tant que pilier dans la réalisation des Objectifs du développement durable »,

note la même source.

Cette initiative a pour objectif de « réunir les recteurs des universités qui abritent les départements de langue et culture amazighes et de traduction, les responsables en charge de ces départements, le directeur du Centre de recherche en langue et culture amazighes, ainsi que les directeurs des laboratoires qui consacrent leurs travaux au domaine amazigh ».

Cette rencontre scientifique, la première du genre, vise à « créer un espace de communication et de coordination entre les différents acteurs structurés au niveau des établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique en vue de mettre en exergue les efforts de l'Etat relatifs à la promotion,

au développement et à la recherche dans le domaine de la langue et de la culture amazighes », a-t-on expliqué.

Les participants à ce séminaire aborderont plusieurs questions et problématiques dont « la place de la langue tamazight dans l'échiquier institutionnel et privé relevant de l'université algérienne, les réalisations institutionnelles dans le domaine de l'éducation, de la didactique et de la recherche dans le domaine amazigh en général ». Il sera également question de « l'intérêt que suscitent l'éducation et la recherche du domaine amazigh dans toutes ses spécialités et dans toutes les variantes en usage sur le territoire national, les modalités de partenariat et de coordination entre les différents acteurs », ainsi que « les perspectives et

les issues de l'enseignement de la langue amazighe dans les institutions universitaires et l'importance d'élaborer un plan national en vue de son élargissement ». Un projet de dictionnaire numérique sous l'égide du HCA sera présenté, à l'occasion, pour « une mise à jour et un enrichissement de son contenu par des éléments de toutes les variétés linguistiques en usage sur l'ensemble du territoire national », note le communiqué. Au programme de cet événement, un symposium national, une exposition de livre et d'audiovisuels en langue amazighe et la signature d'un accord de partenariat entre le HCA et l'Université Larbi-Ben M'hidi.

AP:

ILS SE SONT DÉROULÉS AU MOIS DE FÉVRIER

Des faits marquants et décisifs dans l'histoire de l'Algérie

Au lendemain de l'indépendance, le mois de février fut témoin de nombreux autres événements et décisions souveraines qui ont marqué l'histoire de l'Algérie indépendante dont la récupération de la base navale de Mers El Kébir le 2 février 1968, la nationalisation des hydrocarbures et la récupération des ressources pétrolières nationales le 24 février 1971.



Préserver le serment et la mémoire de nos valeureux Chouhada. Tel a été toujours le principe de l'Algérie. Fidèle à leurs sacrifices, notre a rapatrié, il y a près de 4 ans, les restes mortuaires de 24 héros de la résistance populaire contre le colonialisme français, un siècle et demi après leur décapitation et le transfert de leurs crânes en France.

Les cercueils transportant les crânes de ces résistants ont été accueillis, à leur arrivée à l'aéroport international Houari Boumediene, par le président de la République, lors d'une cérémonie solennelle, quelques mois seulement après en avoir fait la promesse. C'est même, en sa présence que s'est déroulée leur inhumation au Carré des martyrs au cimetière d'El-Alia. Dans un message à l'occasion de la Journée nationale du Chahid en 2020, le président de la République a rappelé « la lutte acharnée de nos valeureux chouhada pour la préservation de l'identité nationale contre toutes les politiques visant la christianisation et la francisation du peuple et de la terre d'Algérie », soulignant l'importance d'avoir en point de mire « leur serment à réaliser le rêve, qui était le leur et qui est celui des générations à venir, à savoir l'édification de l'Etat national fort, prospère, juste et respecté ». Par ailleurs, de nombreux faits marquants qui ont été décisifs dans l'his-

toire de l'Algérie sont liés au mois de février. Des événements notables se sont déroulés à cette date dont la publication par l'Organisation des Nations unies à l'occasion de sa 11e session, de la résolution 1012, reconnaissant au peuple algérien son droit à l'autodétermination (18 février 1957). Le mois de février est lié également à d'autres événements douloureux qui ont marqué la mémoire collective du peuple algérien, notamment les explosions nucléaires française dans le Sud algérien (13 février 1960), le bombardement du village de Sakiet Sidi Youssef (8 février 1958) ou encore la construction de lignes barbelées, minées et électrifiées, ainsi que l'implantation de

mines antipersonnel (février 1959). Au lendemain de l'indépendance, le mois de février fut témoin de nombreux autres événements et décisions souveraines qui ont marqué l'histoire de l'Algérie indépendante dont la récupération de la base navale de Mers El Kébir le 2 février 1968, la nationalisation des hydrocarbures et la récupération des ressources pétrolières nationales le 24 février 1971. Cette année, les membres de la communauté nationale établie en France ont été invités par le Mouvement dynamique des Algériens en France (MOUDAF) à participer à la commémoration de la Journée nationale du Chahid, affirmant que « loin d'être une simple date sur le calendrier,

la Journée du Chahid est un pont entre le passé et le présent, un moment de transmission entre les générations ». La revue El-Djeich a souligné, dans son dernier numéro, que « le principe de la souveraineté nationale pour notre pays a été et restera toujours l'une des composantes fondamentales de l'Etat et une ligne rouge qu'il ne serait permis à quiconque de franchir, quelles que soient les circonstances ou la cause », affirmant que « l'Algérie qui a sacrifié des millions de martyrs pour recouvrer sa souveraineté, veille aujourd'hui à la préserver et à la défendre de toutes ses forces ».

R.N

SAHARA OCCIDENTAL

Le Makhzen marocain multiplie les attaques contre Staffan de Mistura

Le représentant du Front Polisario en Suisse et auprès des Nations unies et des organisations internationales à Genève, Oubi Bouchraya Bachir, a souligné que le Maroc "a multiplié ces derniers jours les attaques" contre l'envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, Staffan de Mistura, après que le Makhzen ait réalisé que l'émissaire onusien ne pouvait être "dompté à son goût". "Le Maroc multiplie les attaques contre l'envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, Staffan de Mistura, menaçant de couper les ponts avec lui", a écrit samedi soir Oubi Bouchraya sur la plateforme X. Selon le diplomate sahraoui, le régime du Makhzen invoque la visite de Staffan de Mistura en Afrique du Sud, mais, a-t-il affirmé, "la

vérité est que cette visite n'est rien d'autre qu'une excuse inventée pour rompre avec l'envoyé de l'ONU après avoir réalisé qu'il ne peut pas être dompté au goût du Maroc". Oubi Bouchraya a rappelé dans ce sens, le retard au départ du Maroc pour approuver la nomination de l'émissaire onusien (octobre 2021) après qu'il ait été proposé par le Secrétaire général et approuvé par le Front Polisario cinq mois plus tôt, et l'obstruction du Maroc à l'exercice de son mandat en empêchant De Mistura de visiter la partie occupée du Sahara occidental en juillet 2022, avant de l'autoriser finalement en septembre 2023. Le régime marocain "poursuit toujours l'obstruction arrogante en pensant que la mission de l'émissaire est de légitimer le fait accom-

pli colonial", explique-t-il encore. Ce faisant, Rabat vise, souligne le diplomate sahraoui, à "créer les conditions pour le pousser à la démission comme ce fut le cas pour son prédécesseur (Horst Kohler)", démissionnaire pour des "raisons de santé" qui n'étaient, en fait, qu'une "forte hypertension artérielle" causée par "le mépris du Maroc et l'inaction du Conseil de sécurité de l'ONU". Et de poursuivre dans le même contexte: "La visite en Afrique du Sud n'est qu'un prétexte, et si elle n'avait pas eu lieu, le Maroc aurait inventé autre chose", avant de préciser que la visite de Staffan de Mistura en Afrique du Sud "s'inscrivait dans le cadre de son mandat", comme l'a souligné le 31 janvier dernier, Stéphane Dujarric, porte-parole du secrétaire général de l'ONU.

"Rabat serait arrivé à la conclusion qu'il fallait se débarrasser de l'homme après qu'il ait compris le conflit de l'intérieur, loin de la vision simpliste éblouie par les oripeaux de la propagande de l'occupation depuis l'extérieur", écrit encore Oubi Bouchraya. D'après le diplomate sahraoui, le Maroc "continuera sa campagne contre Staffan de Mistura pour le pousser à démissionner", et ensuite justifier cette démission par "des raisons personnelles" ou des "raisons de santé". "Mais, si cela arrive, personne ne pourra cacher la vraie raison, qui est la démission chronique du Conseil de sécurité de l'ONU de mener à bien son mandat historique de décolonisation du Sahara occidental", regrette le représentant du Front Polisario.

APS

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

7 MORTS ET 192 BLESSÉS EN 24 HEURES

Sept (7) personnes ont trouvé la mort et 192 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures à travers le pays, a indiqué hier un bilan de la Protection civile. Par ailleurs, une femme âgée de 50 ans est décédée, intoxiquée par le monoxyde de carbone émanant d'un chauffe-bain à l'intérieur du domicile familial à Boudouaou dans la wilaya de Boumerdes, précise la même source. Les éléments de la Protection civile sont également intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 27 personnes, incommodées par ce gaz à l'intérieur de leurs habitations à travers plusieurs wilayas du pays. Concernant les interventions liées aux intempéries, les équipes de la Protection civile sont intervenues à d'El-Tarf, pour porter assistance à 12 personnes cernées par les eaux pluviales. Le bilan de la Protection civile fait état également du sauvetage dans la wilaya de Jijel de 4 enfants cernés par les eaux pluviales à l'intérieur d'une habitation, le dégagement de 4 véhicules, ainsi que le sauvetage de plusieurs cheptels.

LE PAYS JOUE UN RÔLE DE PREMIER PLAN SUR LE MARCHÉ DU GAZ

L'Algérie compte des atouts essentiels



Les pays exportateurs de gaz prévoient d'aborder, lors de ce 7^e sommet, les enjeux liés à la consolidation de la souveraineté sur leurs ressources gazières et au renforcement de la sécurité des infrastructures.

L'Algérie accueille du 29 février au 2 mars le 7^e Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF). Fournisseur énergétique « sûr et fiable », jouant un rôle moteur dans le secteur gazier, elle est en mesure de conduire, au sein du Forum, les efforts visant à rendre les chaînes de valeur d'approvi-

sionnement en gaz plus propres et plus efficaces, souligne Hiroshi Hashimoto, un expert japonais, exerçant au sein de l'Institut nippon d'économie de l'énergie (IEEJ) cité dans une dépêche de l'APS. Hashimoto a expliqué que « l'Algérie devrait et peut le faire. La chaîne de valeur de l'industrie gazière comporte l'exploration et la production (l'amont gazier), le

transport, le stockage et la commercialisation (segment intermédiaire) ainsi que l'aval qui concerne le traitement du gaz naturel et sa distribution. Evoquant « le rôle grandissant » de l'Algérie en tant que « fournisseur sûr et fiable de gaz naturel notamment », ce spécialiste du marché gazier a souligné qu'« il est certain que l'Algérie sera un fournisseur plus important de

gaz (et d'autres sources d'énergie propre) de l'Europe dans les années à venir ». M. Hashimoto a également relevé que le GECF a toujours été une efficace et importante interface de communication entre les pays exportateurs de gaz et les importateurs et « le sera à l'avenir ». Dans le contexte actuel « difficile », marqué par les tensions géopolitiques qui impactent les marchés énergétiques mondiaux et notamment l'industrie gazière, le rôle du GECF, qui assure près de la moitié des exportations gazières mondiales, « sera encore plus important pour promouvoir la coopération acheteur-vendeur afin de développer le gaz comme source d'énergie propre », a noté l'expert japonais, dont le pays a été l'un des premiers importateurs de GNL algérien au début des années 1960. Créé en 1966, l'IEEJ est un centre de recherche étatique qui mène des études dans le domaine de l'énergie d'un point de vue économique, dans le but de contribuer au bon développement des industries japonaises.

Il intervient aussi dans des sujets tels que les problèmes environnementaux et la coopération internationale liée à l'énergie. Les pays membres du GECF représentent 70 % des

réserves mondiales de gaz, plus de 40 % de la production commercialisée et 40 % des exportations mondiales de gaz. De plus, ces pays représentent plus de la moitié des exportations mondiales de gaz naturel liquéfié (51%). De son côté, le conseiller en énergie auprès de la Banque mondiale, Mamdouh Salama, a estimé qu'avec sa capacité productrice de 5% du marché mondial, « l'Algérie est un acteur incontournable sur la scène énergétique continentale ». La vision actuelle de la politique énergétique de l'Algérie est de densifier l'investissement dans le domaine de l'exploitation et l'exploration, consolider sa position et honorer ses engagements vis-à-vis de sa clientèle. « L'Algérie est un pays important dans le domaine des énergies, notamment le gaz et le pétrole », a indiqué l'expert auprès de la Banque mondiale, samedi, lors de son passage dans le forum de la Radio Algérie internationale. Mamdouh Salama dira que l'Algérie « a un avenir garanti dans le gaz sous la direction de la grande entreprise Sonatrach qui prévoit de dépenser dans les dix prochaines années 40 milliards de dollars pour le développement des ressources gazières et pétrolières. » L'expert jordanien plaide pour que les membres du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), dont le 7^e Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement se tiendra à Alger, du 29 février au 2 mars, puissent aboutir à un consensus et pouvoir créer un cartel dans le but de préserver les intérêts des pays membres et assurer la stabilité du marché gazier. L'expert souhaite par ailleurs que « ce Forum opte pour la création d'une organisation des pays exportateurs de gaz dans un avenir proche, à l'image de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole), avec l'objectif de sauvegarder les intérêts des pays producteurs et consommateurs de gaz. » A noter que les pays exportateurs de gaz prévoient d'aborder, lors de ce GECF, les enjeux liés à la consolidation de la souveraineté sur leurs ressources gazières et au renforcement de la sécurité des infrastructures.

Y.B.

7^e SOMMET DU GECF

Une importante interface de communication entre exportateurs et importateurs

« L'Algérie devrait et peut diriger les efforts visant à rendre les chaînes de valeur d'approvisionnement en gaz plus propres et plus efficaces au sein du GECF », a déclaré à l'agence officielle APS, Hiroshi Hashimoto, chercheur principal à l'Institut japonais d'économie de l'énergie (IEEJ).

La chaîne de valeur de l'industrie gazière comporte l'exploration et la production (l'amont gazier), le transport, le stockage et la commercialisation (segment intermédiaire), ainsi que l'aval qui concerne le traitement du gaz naturel et sa distribution. Evoquant « le rôle grandissant » de l'Algérie en tant que « fournisseur sûr et fiable de gaz naturel notamment », l'expert japonais dira qu'« il est certain que l'Algérie sera un fournisseur plus important de gaz (et d'autres

sources d'énergie propre) de l'Europe dans les années à venir ».

Hashimoto a également relevé que le GECF a toujours été une efficace et importante interface de communication entre les pays exportateurs de gaz et les importateurs et « le sera à l'avenir ».

Dans le contexte actuel « difficile », marqué par les tensions géopolitiques qui impactent les marchés énergétiques mondiaux et notamment l'industrie gazière, le rôle du GECF, qui assure près de la moitié des exportations gazières mondiales, « sera encore plus important pour promouvoir la coopération acheteur-vendeur afin de développer le gaz comme source d'énergie propre », a noté l'expert japonais, dont le pays a été l'un des premiers importateurs

de GNL algérien au début des années 1960. Créé en 1966, l'IEEJ est un centre de recherche étatique qui mène des études dans le domaine de l'énergie d'un point de vue économique, dans le but de contribuer au bon développement des industries japonaises. Il intervient aussi dans des sujets tels que les problèmes environnementaux et la coopération internationale liée à l'énergie.

Les pays membres du GECF représentent 70 % des réserves mondiales de gaz, plus de 40 % de la production commercialisée et 40 % des exportations mondiales de gaz. De plus, ces pays représentent plus de la moitié des exportations mondiales de gaz naturel liquéfié (51%).

R.E.

EN RAISON DE LEURS RELATIONS AVEC LA RUSSIE

L'Union européenne s'apprête à sanctionner des entreprises chinoises et indiennes

L'Union européenne prévoit pour la première fois d'imposer des sanctions à des entreprises en Chine continentale et dans d'autres pays, dont la Turquie, l'Inde et la Serbie, pour avoir aidé la Russie à contourner les sanctions et à acheter des biens à double usage, ont déclaré plusieurs diplomates au magazine Politico à Bruxelles.

Depuis que le président chinois Xi Jinping et le président russe Vladimir Poutine ont déclaré « une amitié sans frontières » entre leurs deux pays, les rapports se sont accumulés, notamment une enquête sur la manière dont la Chine aide la Russie dans la guerre en Ukraine.

Bruxelles se prépare désormais à imposer des sanctions à quatre entités chinoises qui, selon elle, aident le Kremlin à acheter des biens européens à double usage, selon le projet de proposition. Deux hauts diplomates ont confirmé ces plans, rapportés plus tôt par Bloomberg. L'Union souhaite finaliser le 13^e paquet de sanctions contre la Russie avant le 24 février, qui marque le deuxième anniversaire de l'ordre de Poutine d'une attaque à grande échelle contre l'Ukraine, et la Commission européenne a exhorté les gouvernements nationaux à prendre des « mesures coordonnées » pour renforcer les sanctions.

Le président du Conseil de l'Union européenne, Charles Michel, a envoyé une note à Xi Jinping lors du sommet de Pékin en décembre dernier, déclarant que l'Europe avait dressé une liste d'entreprises soupçonnées de fournir à la Russie des biens à double usage, pouvant avoir des usages militaires et civils.

Si les pays de l'Union européenne acceptent d'inclure ces quatre noms dans la liste des sanctions à double usage, cela empêchera les entreprises européennes de faire affaire avec ces entreprises.

La liste comprend une société au Kazakhstan, une en Thaïlande, une en Turquie, une société au Sri Lanka, une autre

en Inde et une en Serbie, en plus de 11 autres entités en Russie, avec un total de 21 nouvelles inscriptions.

Pour tenter d'empêcher l'économie de guerre de Moscou de fabriquer des drones, des chars et des missiles guidés, l'Union européenne et le G7 ont interdit à leurs entreprises d'exporter des biens à double usage, comme la microélectronique ou encore des roulements à billes, mais les intermédiaires dans d'autres pays comme la Serbie, le Kazakhstan et la Chine ont rapidement commencé à vendre des quantités suspectes de ces produits européens à la Russie.

M.H.

EXPLOSIONS NUCLÉAIRES FRANÇAISES DANS LE SUD ALGÉRIEN

Adrar commémore le 64^e anniversaire

Solidarité avec les familles des victimes des explosions nucléaires, conférence sur le sujet, inauguration d'un groupe scolaire, opération boisement au niveau de cet établissement scolaire, autant d'actions pour commémorer l'évènement.

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laid Rebiga, a présidé, mercredi dernier à Reggane (wilaya d'Adrar), la cérémonie commémorative du 64^e anniversaire des explosions nucléaires effectuées par le colonialisme français dans le Sud algérien. Dans son intervention, lors d'une cérémonie de recueillement devant la stèle commémorative à l'effigie des explosions nucléaires françaises à la place des Martyrs da la ville de Reggane, le ministre a souligné que "la commémoration de cet anniversaire tragique, qui revient chaque année, consolide la cohésion du peuple algérien qui a enduré, comme un seul corps, la cruauté coloniale sous ses formes les plus abjectes ayant dépassé toutes les limites, de par leur cruauté et les moyens dévastateurs utilisés". Le ministre a indiqué qu'à partir de ce constat, le secteur des Moudjahidine "s'emploie, dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action du gouvernement, à consolider les valeurs de la mémoire nationale, en com-



mémorant de pareilles étapes historiques aux effets encore omniprésents, afin de rappeler aux nouvelles générations les crimes odieux perpétrés par le colonialisme". Mettant à profit cette commémoration, M. Rebiga a rendu un hommage aux efforts déployés par les corps de sécurité, à leur tête l'Armée nationale populaire (ANP), digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN), pour préserver la paix et la stabilité, lutter contre les différentes formes de criminalité, la protection de la patrie, sa stabilité et la mise en échec des vaines tentatives d'attenter à sa souveraineté, son inté-

grité et à l'unité du peuple. "Le département ministériel des Moudjahidine a opté ces trois dernières années à instaurer une tradition, en organisant, à cette occasion commémorative, en coordination avec le Croissant Rouge algérien (CRA) et des entreprises publiques, une caravane d'aides humanitaires, composés de différents équipements et produits médicaux, et ce, en signe de solidarité sociale avec les victimes des explosions nucléaires coloniales à Reggane", a fait savoir le ministre. M. Rebiga a procédé, au chef lieu de la commune de Reggane, à l'inauguration d'un

groupe scolaire baptisé du nom du défunt Moudjahid "Djoudi Mohamed" et à donner le coup d'envoi d'une opération de boisement au niveau de cet établissement scolaire. Se rendant à l'antenne locale du musée du Moudjahid, le ministre, qui a remis un lot d'ouvrages d'histoire relatifs à la mémoire nationale, a mis en avant le rôle de cette structure dans la préservation de la mémoire collective et sa transmission aux générations montantes, avant de donner le coup d'envoi de la 3^e édition du "marathon" organisée à cette occasion. Le ministre s'est recueilli, auparavant, en compagnie des autorités locales et membres de la famille révolutionnaire, devant la stèle commémorative des Chouhada, en procédant à la lecture à leur mémoire de la "Fatiha" du Saint Coran. M. Laid Rebiga devrait, au terme de sa visite, prendre part à une conférence en relation avec les explosions nucléaires dans le Sud du pays prévue à l'université "Ahmed Draya" d'Adrar.

R.R.

DÉVELOPPEMENT LOCAL UNE MISSION D'INFORMATION DU CONSEIL DE LA NATION EN VISITE À MÉDÉA

Une mission d'information de la commission des affaires économiques et financières du Conseil de la nation a visité, mercredi à Médéa, le site de la ville-nouvelle de Boughezoul et de nombreuses zones industrielles et entreprises publiques économiques situées à Ksar-el-Boukhari, Berrouaghia et Oued-Harbil. Le déplacement de cette mission s'inscrit dans le cadre du «renforcement» de la relation entre la chambre haute du Parlement et l'instance exécutive, a indiqué le président de la commission des affaires économiques et financières du Conseil de la nation, Mouloud Hanafi. Cette visite «exprime également la volonté affichée par le président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil, d'accompagner les autorités locales en soulevant les préoccupations susceptibles d'aplanir les difficultés rencontrées au niveau local pour faciliter la mise en œuvre des programmes de l'Etat et stimuler l'investissement», a-t-il dit. La mission d'information s'est rendue, d'abord, au site de la ville nouvelle de Boughezoul ou un exposé détaillé sur ce projet urbanistique structurant a été présenté par le directeur de l'organisme de gestion de la ville nouvelle, puis s'est déplacée au nouveau parc industriel de Ksar-el-Boukhari qui s'étend sur 200 hectares et abrite actuellement 36 projets d'investissement, selon les informations fournies sur place par les responsables du secteur de l'Industrie. La délégation du Conseil de la nation a visité, par la suite, l'Entreprise de fabrication de pompes et vannes industrielles «Poval», sise à la zone industrielle de Berrouaghia, avant de se diriger vers la zone industrielle de Oued-Harbil, à l'Ouest de Médéa, où les membres de la commission des affaires économiques et financières du Conseil de la nation ont visité les différents ateliers du complexe «Antibiotic» du groupe pharmaceutique Saïdal. **APS**

CONSTANTINE : UNIVERSITÉ ABDELHAMID-MEHRI

Signature d'une convention avec la Chambre de commerce et d'industrie «Rhumel»

Une convention-cadre entre l'université Abdelhamid-Mehri (Constantine 2) et la Chambre de commerce et d'industrie «Rhumel», a été signée mardi à Constantine. Le recteur de l'Université Constantine 2, Youcef Lakhdar Hamina a indiqué à l'APS, en marge d'une rencontre d'affaires organisée à la salle des réunions de cette université, sous le slogan «Massa

@com », en présence de plusieurs partenaires socio-économique de la wilaya de Constantine, que la signature de cette convention s'inscrit dans le cadre de l'ouverture de l'université sur son environnement extérieur et l'affermissement des relations de coopération avec les partenaires économiques. Le même responsable a précisé que la conclusion de cette

convention entre l'université Abdelhamid Mehri (Constantine 2) et la Chambre de commerce et d'industrie «Rhumel» vise à «unifier les efforts dans les domaines de la formation, de la recherche scientifique et technique», faisant état de la volonté des deux parties à mettre en place un partenariat à long terme permettant le développement de

l'intérêt mutuel à travers la coopération autour d'activités pédagogiques et de formation. Cette coopération permettra également d'encourager le développement de la formation et de répondre aux besoins du marché du travail dans divers domaines pour contribuer au développement socio-économique du pays. **APS**

Constantine : 4,6 milliards DA pour l'extension de la STEP de Hamma Bouziane

Un budget d'investissement estimé à 4,6 milliards DA sera alloué dans la wilaya de Constantine pour l'aménagement et l'extension de la station d'épuration des eaux usées (STEP) de la commune Hamma Bouziane, a déclaré mardi le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal. S'exprimant lors d'une visite de travail et d'inspection, à la wilaya, le ministre a indiqué que cette enveloppe financière servira à la réhabilitation, l'aménagement, l'extension de cette station en plus de son raccordement à d'autres groupements d'habitation. L'opération s'inscrit dans le cadre des directives du ministère de l'hydraulique visant l'augmentation des capacités d'épuration des eaux usées de cette station dans le but de les utiliser dans l'irrigation agricole ainsi

qu'au secteur de l'industrie, a précisé le ministre, qui a souligné la nécessité d'accélérer le rythme des travaux de réalisation des projets liés à l'assainissement ayant enregistré un retard depuis plusieurs années et à la suppression des points noirs signalés, notamment au niveau des grands pôles urbains de la wilaya. Il a annoncé dans ce cadre qu'une commission ministérielle sera dépêchée «prochainement», pour le contrôle et l'inspection des projets en cours de réalisation, dans le but d'assurer une meilleure organisation et gestion du volet assainissement. A la cité Sissaoui, situé au chef-lieu de wilaya, le ministre qui a inspecté le projet de réalisation d'une nouvelle station d'épuration des eaux usées (STEP) a insisté sur

«la nécessité de réduire le délais de réalisation fixé pour 29 mois et sur la qualité des travaux». D'une capacité de traitement de 63.000 m³/jour, soit 420.000 habitants et d'un coût de 3,7 milliards DA, cette station dont les travaux de réalisation ont été lancés en aout 2023, est destinée à couvrir la commune d'El Khroub en plus d'une partie de la ville de Constantine, selon les explications fournies sur place. Dans la wilaya de Constantine, deux (2) projets similaires sont également en cours de réalisation dans la commune de Didouche Mourad et à la circonscription administrative Ali Mendjeli, a-t-on appris des services de la direction locale de l'hydraulique. Mobilisant une enveloppe financière dépassant 1 milliard DA, les travaux de réalisation

de la STEP de la circonscription administrative Ali Mendjeli avancement à 98 pour cent, a souligné le chef du service de l'assainissement, à la direction de l'hydraulique, Brahim Merbai, notant que la réception de cette station d'une capacité d'épuration de 40.000 m³/jour, soit 250.000 habitants est prévue «avant la fin de l'année en cours». S'agissant de la STEP de la commune de Didouche Mourad, cette dernière est destinée à répondre aux besoins en matière d'assainissement et d'irrigation de la population de la ville de Zighoud Youcef et une partie de Didouche Mourad, notant que le taux d'avancement de cette infrastructure d'une capacité d'épuration de 16.000 m³/jour, soit 100.000 habitants a atteint 70 %. **APS**

LUTTE CONTRE LA DÉGRADATION LA FAO RÉCOMPENSE SEPT DE LA RESTAURATION

E le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ont désigné sept initiatives d'Afrique, d'Amérique latine, de la région méditerranéenne et d'Asie du Sud-Est comme fleurons mondiaux de la restauration. Ces initiatives concernent des écosystèmes sur le point de basculer dans la dégradation pure et simple du fait d'incendies de forêt, de sécheresses, de la déforestation et de la pollution. Elles peuvent désormais bénéficier du soutien technique et financier de l'ONU. Le Prix des fleurons mondiaux de la restauration s'inscrit dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes, que dirigent le PNUE et la FAO et qui vise à prévenir, arrêter et inverser la dégradation des écosystèmes sur tous les continents et dans tous les océans. Ce prix récompense des initiatives remarquables qui appuient les engagements pris au niveau mondial de restaurer 1 milliard d'hectares, soit une superficie supérieure à celle de la Chine. Les initiatives lauréates sont annoncées avant la 6e session de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement (UNEA-6), organe de décision le plus élevé au monde pour les questions liées à ce sujet, qui se tiendra du 26 février au 1er mars au siège du PNUE à Nairobi (Kenya).

Des initiatives en Afrique, en Amérique latine, dans la région méditerranéenne et en Asie du Sud-Est sont citées comme étant des pratiques idéales pour inverser la dégradation des écosystèmes.

Ensemble, les sept nouveaux fleurons devraient permettre de restaurer près de 40 millions d'hectares, soit une superficie presque 600 fois supérieure à celle de Nairobi, et de créer environ 500 000 emplois. M. QU Dongyu, Directeur général de la FAO, a déclaré: «La FAO est heureuse de récompenser ces sept champions, qui prouvent de manière éloquente que l'on peut inverser la dégradation des écosystèmes à grande échelle tout en s'attaquant aux effets de la crise climatique et de la perte de biodiversité. Restaurer les écosystèmes terrestres et aquatiques est un moyen essentiel de transformer les systèmes agroalimentaires mondiaux pour qu'ils soient plus efficaces, inclusifs, résilients et durables. C'est également un moyen à long terme de lutter pour l'élimination de la pauvreté, de la faim et de la malnutrition, confrontés comme nous le sommes à une croissance démographique et à des besoins accrus en aliments et en biens et services écosystémiques.»

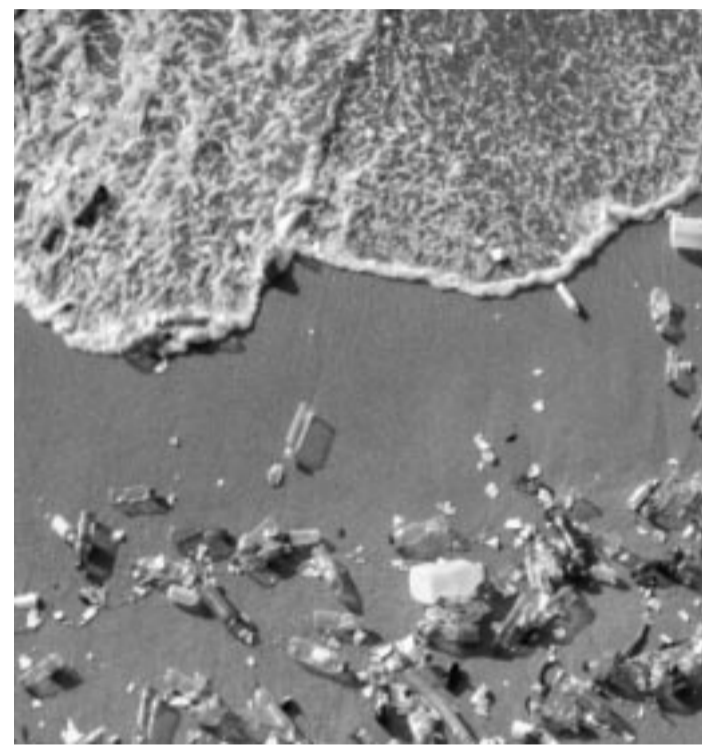
LES COMMUNAUTÉS LOCALES AU CŒUR DES ACTIVITÉS DE RESTAURATION

Les fleurons mondiaux de la restauration sont choisis comme illustrant le mieux les activités de restauration d'écosystèmes que mènent, à grande échelle et à long terme, les groupes de travail sur la science et les meilleures pratiques de la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes, et sont approuvés par son Conseil exécutif. La sélection fait suite à l'examen approfondi de plus de 60 indicateurs et critères, qui incarnent les 10 principes de restauration de la Décennie des Nations Unies. «Pendant trop longtemps, le développement économique s'est fait au détriment de l'environnement. Pourtant, aujourd'hui, nous constatons que des efforts sont faits dans le monde pour permettre à la nature de renaître», a déclaré Inger Andersen, Directrice exécutive du PNUE. «Ces initiatives montrent que nous pouvons faire la paix avec la nature et placer les communautés locales au cœur des activités de restauration tout en créant de nouveaux emplois. Alors que nous continuons à faire face à la triple crise planétaire du changement climatique, de la perte de nature et de biodiversité, et de la pollution et des déchets, il est temps de redoubler d'efforts et d'intensifier les activités de restauration.» C'est en 2022 que les 10 premiers fleurons mondiaux de la restauration ont été récompensés dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes, opération qui sera renouvelée tous les deux ans jusqu'en 2030. Les fleurons de cette année s'inscrivent dans le cadre d'un investissement accéléré dans la nature réalisé par des gouvernements et des donateurs privés, comme en témoigne le montant de 1,4 milliard d'USD alloué l'an dernier par le Conseil du Fonds pour l'environnement mondial (FEM).

DES INCENDIES AUX FORÊTS : LA RÉSILIENCE EN MÉDITERRANÉE

Le bassin méditerranéen est le deuxième haut lieu de la biodiversité mondiale, mais 16 pour cent de ses espèces forestières sont menacées d'extinction, en partie à cause de l'allongement des périodes de sécheresse, des vagues de chaleur extrêmes et des incendies de forêt provoqués par le climat. Ces 10 dernières années, la région a connu les pires saisons d'incendie jamais enregistrées. L'initiative de restauration des forêts méditerranéennes associant plusieurs pays notamment le Liban, la Tunisie et la Türkiye consiste en une approche novatrice de la protection et de la restauration de ces habitats naturels et écosystèmes vulnérables et a permis de restaurer environ 2 millions d'hectares de forêts dans la région depuis 2017, avec plus de 8 millions d'hectares qu'il est prévu de restaurer d'ici à 2030. Long de 3 180 km, l'Indus est au cœur de la vie sociale, culturelle et économique de ce que l'on appelle aujourd'hui le Pakistan depuis plus de 5 000 ans. Quelque 90 pour cent de la population de ce pays et plus des trois quarts de son économie résident dans le bassin de ce fleuve, qui irrigue plus de 80 pour cent de ses terres arables. La négligence, la dégradation de l'environnement et le changement climatique ont menacé l'écosystème du fleuve, notamment ses poissons abondants et ses terres fertiles.

L'initiative Living Indus a été approuvée par le Parlement pakistanais suite aux inondations dévastatrices de 2022 provoquées par le changement climatique, et officiellement lancée lors de la 27e session de la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies



sur les changements climatiques (COP27), tenue à Charm el-Cheikh. Elle vise à restaurer, d'ici à 2030, 25 millions d'hectares de bassins fluviaux, soit 30 pour cent de la superficie du Pakistan, par la mise en œuvre de 25 interventions à fort impact de décideurs, de praticiens et de membres de la société civile. Elle désigne l'Indus comme une entité vivante dotée de droits, mesure également prise pour protéger d'autres fleuves, notamment en Australie, au Bangladesh, en Bolivie, au Brésil, au Canada, en Équateur, en Inde, en Nouvelle-Zélande, au Pérou et à Sri Lanka. Le mouvement social Acción Andina est dirigé par l'organisation péruvienne à but non lucratif ECOAN (Asociación Ecosistemas Andinos). Il s'agit d'étendre un modèle de reboisement communautaire qui a fait ses preuves, ces 20 dernières années, comme solution économiquement rationnelle de résilience climatique. Il est prévu de restaurer et de faire pousser 30 millions d'arbres d'ici à 2030 sur une bande de végétation couvrant près de 800 000 hectares en Argentine, en Bolivie, au Chili, en Colombie, en Équateur, au Pérou et au Venezuela. Cette initiative vise, à terme, à protéger et à restaurer une zone forestière de 1 million d'hectares. À ce jour, 25 000 membres de communautés andines isolées restaurent 5 000 hectares de forêts andines et en protègent plus de 11 000. D'ici à 2030, ils devraient bénéficier de l'initiative de diverses manières: accès aux médicaments, panneaux solaires et poêles en argile à combustion propre, amélioration de la gestion des pâturages, agriculture durable, microentreprises et gestion écotouristique des cultures autochtones. L'initiative vise également à obtenir des titres fonciers pour les communautés locales, le but étant de protéger la forêt contre l'exploitation minière, celle du bois et d'autres facteurs de dégradation.

LE SRI LANKA A CESSÉ DE PLANTER DES MANGROVES ET A COMMENCÉ À LES CULTIVER

À Sri Lanka, les forêts de mangroves sont des écosystèmes côtiers extrêmement précieux qui se développent à la frontière entre la terre et la mer et servent d'importante passerelle entre la biodiversité marine et terrestre. Les moyens de subsistance des communautés côtières y dépendent fortement des écosystèmes marins et côtiers. Or, le changement climatique et les activités humaines menacent

cet écosystème. La restauration des mangroves repose sur la science et les communautés locales et est un droit naturel. Le mouvement lancé en 2017 pour restaurer 500 hectares de mangroves devrait être suivi de 150 ménages qui devraient être impliqués. Cela devrait profiter à plus de 4 000 personnes dépendant de ce secteur qui s'étend sur une zone partagée entre le mouvement de l'univers au monde pour le développement durable et la protection des espèces telles que les éléphants, en raison de la dégradation des conflits qui ont entraîné l'initiative du pays de restaurer les mangroves de l'arc méditerranéen. Les communautés locales en bénéficieront», un mouvement contre le bricolage et le mobilisateur de 800 hectares et autres mesures de 500 000 ménages tenu, dans le cadre du projet au Népal, la protection de l'environnement aujourd'hui. Cela double du nombre de personnes du lancement de cette activité devrait bénéficier à 350 000 hectares.

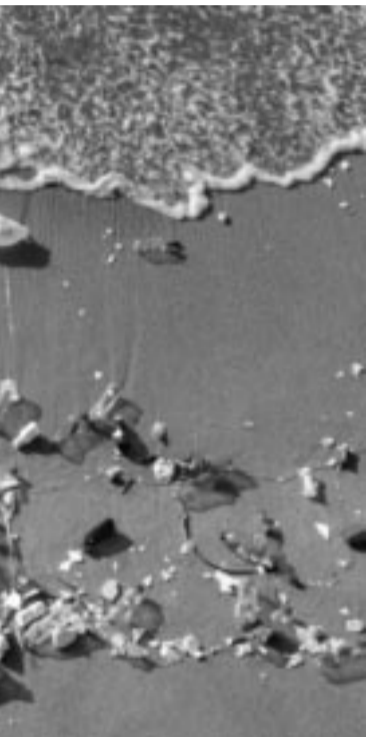
LES AGRICULTEURS TRANSFORMENT LES ALIMENTAires

L'initiative de restauration des mangroves depuis une vingtaine d'années par les agriculteurs locaux pour les mangroves en Éthiopie au Niger, au Mali, au Bénin, au Nigeria. D'ici à 2030, les mangroves devraient bénéficier de cette initiative. Elle permet de

DÉGRADATION DES ÉCOSYSTÈMES

PT FLEURONS MONDIAUX

SAURATION



me unique. L'initiative de régéné- mangroves au Sri Lanka se fonde e, est codirigée par les communau- t vise le rétablissement de l'équi- de l'écosystème. Depuis son lan- 2015, elle a déjà permis de restaur- es de mangroves au bénéfice de es. Quelque 10 000 hectares re restaurés d'ici à 2030, ce qui ter à 5 000 ménages et créer plus plois. Plus de 7 millions de per- dent du paysage de l'arc du Terai, ur 5,10 millions d'hectares et est e l'Inde et le Népal. Il s'agit égale- des habitats les plus importants ur les tigres, dont le nombre a for- nué, tout comme celui d'autres es que les rhinocéros et les élé- ison du braconnage, de la perte et tion de leur habitat, ainsi que des pposent l'homme et la faune. L'ini- ysage de l'arc du Terai a consisté à forêts des couloirs vitaux du pay- du Terai, cela avec les communau- employées comme «citoyens scien- nités communautaires de lutte rconnage, gardes forestiers et s sociaux. La restauration de 66 s de forêts népalaises a, entre es, amélioré l'existence d'environ ages locaux. Elle a également sou- paysage partagé par l'Inde et le opulation de tigres qui s'élève à 1 174 individus, soit plus du ombre le plus bas enregistré lors t du programme en 2001. Cette ait se poursuivre puisque près de arens seront restaurés d'ici à 2030.

CULTEURS AFRICAINS RMENT LES SYSTÈMES AIRES

egreening Africa utilise des tech- forestières éprouvées, adaptées ingtaine d'années aux besoins des dans divers contextes socioécolo- restaurer plus de 350 000 hec- opie, au Ghana, au Kenya, au Mali, Rwanda, au Sénégal et en Somalie. 5 millions d'hectares supplément- ent être restaurés. Cette initiative ficier à plus de 600 000 ménages. également d'accroître le stockage

du carbone, d'augmenter les rendements des cultures et de l'herbe, de rendre les sols plus résistants (prévention des inondations) et de les traiter avec de l'azote fixé qui agit comme un engrais naturel. Lancé en 2015, le programme Forest Garden comprend plusieurs projets de jardins forestiers au Cameroun, en Gambie, au Kenya, au Mali, en Ouganda, en République centrafricaine, en République-Unie de Tanzanie, au Sénégal et au Tchad. Grâce à des techniques agroforestières étudiées, les pratiques agricoles non durables sont remplacées et la nature se régénère, tandis que les agriculteurs reçoivent formation, fournitures et équipements essentiels à leur réussite. Le but est, en plantant des dizaines de millions d'arbres chaque année, de passer de 41 000 hectares restaurés aujourd'hui à 229 000 hectares d'ici à 2030, soutenant ainsi un bien plus grand nombre de personnes grâce aux 230 000 emplois créés. Pour rappel, l'assemblée générale des Nations Unies a proclamé la période 2021-2030 Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes. Dirigée par le Programme des Nations Unies pour l'environnement et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, cette initiative vise, avec l'appui de partenaires, à prévenir, stopper et inverser la perte et la dégradation des écosystèmes dans le monde. Elle vise à redonner vie à des milliards d'hectares d'écosystèmes terrestres et aquatiques. Appel mondial à l'action, elle réunit le soutien politique, la recherche scientifique et les moyens financiers requis pour intensifier massivement l'activité de restauration.

SYSTÈMES INGÉNIEUX DU PATRIMOINE AGRICOLE MONDIAL

Un système de pâturage en Andorre, un regroupement de producteurs de lait de foin en Autriche, des régions spécialisées dans la culture de la fraise chinoise, du gingembre blanc et de la châtaigne en Chine, des vergers d'épandage de crue et une région productrice de noix en Iran ainsi qu'un système de pêche exclusivement féminin en République de Corée, telle est la liste des derniers systèmes à avoir été reconnus dans le cadre du programme Systèmes ingénieux du patrimoine agricole mondial (SIPAM). Parmi ces systèmes, officiellement désignés lors d'une réunion du Groupe consultatif scientifique sur les SIPAM qui s'est tenue à Rome du 7 au 10 novembre en 2023, figurent deux sites, l'un en Andorre et l'autre en Autriche, qui sont les premiers à recevoir le statut SIPAM dans ces deux pays. Parallèlement, la reconnaissance de nouveaux systèmes en Chine, en Iran et en République de Corée témoigne une fois de plus du rôle prépondérant des pratiques agricoles traditionnelles asiatiques dans la promotion de la sécurité alimentaire et dans la lutte contre le changement climatique et l'appauvrissement de la biodiversité. Selon les critères de sélection de ce programme phare de la FAO, les systèmes retenus doivent revêtir une importance mondiale et présenter un intérêt en tant que biens publics en ce qu'ils contribuent à promouvoir la sécurité alimentaire, la sécurité des moyens de subsistance, l'agrobiodiversité, les systèmes de connaissances et pratiques durables, les valeurs sociales et la culture ainsi qu'à façonner des paysages remarquables. «Établi depuis plus de 20 ans, le programme SIPAM s'est imposé comme un modèle efficace pour mettre en avant des pratiques ancestrales qui favorisent une plus grande résilience des systèmes agroalimentaires face au changement climatique», a déclaré Mme Maria Helena Semedo, Directrice générale adjointe de la

FAO. Avec ces récents ajouts à la liste des SIPAM, le réseau du patrimoine agricole mondial mis sur pied par la FAO compte désormais 86 systèmes dans 26 pays à travers le monde. Les pâturages subalpins et supraforestiers de l'Andorre sont représentatifs du système agropastoral qui s'est développé il y a longtemps dans ce tout petit pays enclavé, dont le territoire se situe dans le massif des Pyrénées, à près de 2 000 mètres d'altitude en moyenne. La population locale a recours à un système qui combine fourrage naturel et cultivé. Elle peut ainsi élever du bétail (bovins, ovins et équidés), en pâturage libre extensif, qu'elle peut ensuite échanger contre d'autres biens et aliments avec les régions voisines. Sur des terres communes et des pâturages partagés, les propriétaires des bêtes engagent un berger ou se relaient pour protéger le troupeau des prédateurs, ce qui permet aux autres éleveurs de se consacrer à d'autres tâches. La production de lait de foin, issu de bétail nourri d'herbe fraîche et de foin plutôt que de fourrage d'ensilage, remonte aux origines de l'élevage d'animaux laitiers en Europe. L'utilisation de foin comme alimentation hivernale riche en nutriments aide les ruminants à passer la saison froide, durant laquelle il n'y a pas de végétation, ce qui assure la subsistance des familles d'exploitants. Alors qu'il représentait autrefois la majeure partie de la production laitière en Autriche, le lait de foin ne constitue plus de nos jours que 15 pour cent des volumes produits. Les 6 500 producteurs de lait de foin que comptent l'Autriche se sont associés à 60 grands transformateurs pour former la coopérative ARGE Heumilch Österreich. Celle-ci a pour mission de préserver la production de lait de foin et de promouvoir les avantages de cette méthode durable afin d'obtenir une rémunération équitable pour les producteurs de lait sur le marché.

DU GINGEMBRE BLANC ET DE LA CHÂTAIGNE EN CHINE

Le système traditionnel de plantation écologique de châtaigniers de Kuancheng, dans la province du Hebei dans le nord de la Chine, se situe dans une des plus anciennes et plus importantes régions de culture de la châtaigne en Chine, cette activité agricole remontant à la dynastie Han (206 av. J.-C. à 220 apr. J.-C.). Un système d'agriculture traditionnelle s'est progressivement mis en place, gravitant autour des châtaigniers, cultivés en association avec d'autres plantes, y compris des plantes médicinales, et avec l'élevage de volailles. Ce système apporte une grande contribution à la banque mondiale de variétés de châtaignes et constitue une richesse culturelle, puisqu'il respecte la nature et s'appuie sur une forme d'organisation sociale qui promeut la production agricole. Le système de plantation de gingembre blanc de Tongling constitue une partie importante de la zone de culture du gingembre de la Chine méridionale. Il abrite 17 variétés de gingembre, la principale variété cultivée étant le gingembre blanc. On y cultive aussi du riz semi-tardif, qui est la principale variété de riz produite à Tongling, où les variétés de riz précoces et tardifs sont de moindre importance. Au total, ce sont 31 grandes variétés de riz qui sont cultivées. Plusieurs techniques essentielles pour la plantation du gingembre ont été développées sur le site de Tongling, comme des pavillons consacrés à la conservation des semences et à l'accélération de leur germination. La transformation du gingembre se fait suivant de nombreuses recettes vieilles de près d'un millénaire, comme celles du gingembre en saumure, du

gingembre mariné, du gingembre vinaigré et du gingembre confit. Le système mixte de culture de fraises chinoises de Xianju, dans la province du Zhejiang dans l'est de la Chine, se situe dans une région où cette culture fruitière remonte à plus de 1 600 ans, de nombreux villageois ayant tendance à la combiner à celle du thé ainsi qu'à l'élevage de poulets et d'abeilles. Ce site SIPAM compte plus de 100 000 agriculteurs, dont 26 000 qui pratiquent la culture de la fraise chinoise, parfois en association avec l'élevage ou d'autres activités. Le site concentre une quantité importante de ressources génétiques anciennes, et offre ainsi une collection de types et de variétés de fraises chinoises d'une grande richesse. En mai 2015, les autorités locales du canton de Xianju ont mis en place un plan d'action cantonal pour la préservation de la biodiversité, qui constituait le tout premier plan de ce type en Chine.

UN SYSTÈME UNIQUE DE PÊCHE EXCLUSIVEMENT FÉMININ EN RÉPUBLIQUE DE CORÉE

Les vergers traditionnels de Qazvin, au nord-ouest de la capitale iranienne Téhéran, forment un système d'épandage de crue vieux de plusieurs milliers d'années. Situés dans les contreforts des montagnes de l'Alborz, ces vergers qui ceignent la ville ont permis, depuis leur création, de protéger les habitants des inondations et leur ont donné les moyens de s'adapter aux conditions particulières du bassin versant et d'en tirer profit pour produire des noix et autres douceurs locales. Grâce à ce système qui permet de retenir les eaux de crue, de les rediriger et de les répartir, les communautés locales ont été en mesure de cultiver des fruits tout autour de Qazvin. Aujourd'hui, non seulement le système fournit à la population nourriture et emploi, mais il régule aussi la température dans la ville et contribue à recharger les nappes phréatiques. Le système traditionnel de production de noix au Tuyserkhan, en Iran, est connu non seulement pour ses vergers de noyers, mais aussi pour ses produits fins, ses paysages et ses monuments historiques. La culture de noix se pratique dans le cadre d'une agriculture familiale et assure la subsistance de la plupart des foyers de la région. C'est une activité que l'on retrouve principalement dans les vallées et qui utilise un système d'irrigation reposant sur des canaux situés à différents niveaux et alimentés en majeure partie par des rivières, des sources et des qanats. Une des pratiques locales consiste à arroser les noyers pendant la saison froide et les gelées, ce qui, selon les agriculteurs, aiderait à éliminer les nuisibles et les maladies. La pêche pratiquée par les haenyeo de la province de Jeju constitue un système de pêche de subsistance traditionnelle, qui est principalement l'affaire des femmes. Les haenyeo («femmes de la mer» en coréen) plongent en mer, sans masque à oxygène, pour pêcher des fruits de mer tels que des ormeaux et des troques et récolter du wakamé. Elles perpétuent un mode de vie alliant agriculture et pêche depuis bien longtemps. A ce jour, il semblerait qu'il s'agisse du seul système de pêche au monde qui soit exclusivement féminin. Il est destiné avant tout à l'alimentation du foyer plutôt qu'à la pêche commerciale. Les compétences en matière de plongée et les connaissances traditionnelles des haenyeo de Jeju composent un système social vivant qui a été inscrit sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

Par Amel B. et Agences

TUNISIE

La Banque centrale adhère au Système panafricain de paiement et de règlement

Le Système panafricain de paiement et de règlement (PAPSS) a annoncé le lundi 12 février l'entrée de la Banque centrale de Tunisie (BCT) en tant que treizième membre, renforçant ainsi son engagement à promouvoir des services de paiement transfrontaliers fluides et à améliorer l'intégration financière en Afrique.

Cette adhésion témoigne de la volonté de la BCT de promouvoir la croissance économique et le développement en Tunisie et dans la région, offrant aux entreprises et aux citoyens tunisiens une efficacité accrue des paiements, des coûts de transaction réduits et davantage d'opportunités de commerce et de paiement intra-africains.

In We Are Tech Africa

MAURITANIE

Les dépenses de la plus grande mine d'or devraient atteindre 320 millions \$

Kinross exploite la plus grande mine de Mauritanie, avec une production de plus de 17 tonnes en 2023. La même année, la compagnie a investi 309 millions de dollars pour diverses dépenses dans le pays.

Les dépenses de Kinross Gold pour Tasiast, la plus grande mine d'or de Mauritanie, devraient atteindre 320 millions \$ en 2024. C'est ce qu'a indiqué la compagnie minière canadienne dans un communiqué le 14 février, précisant qu'il s'agit d'une légère hausse par rapport aux 309 millions \$ investis dans le pays l'année dernière.

Dans le détail, Kinross prévoit des investissements d'une valeur de 40 millions \$, comprenant l'équipement mobile (20 millions \$), l'installation de broyage de la mine (5 millions \$) et l'installation de traitement de résidu (15 millions \$). La compagnie affectera par ailleurs 235 millions de dollars au décapage du gisement West Branch, une étape préalable à l'extraction du minerai d'or. Le reste des fonds sera notamment affecté à l'exploration sur différents gisements du projet, afin de soutenir l'exploitation minière souterraine. Pour rappel, Tasiast a livré 620 000 onces d'or en 2023 et dispose de réserves exploitables jusqu'en 2033. La mine est détenue à 100 % par Kinross et devrait livrer 610 000 onces d'or en 2024, soit 29 % de la production totale attendue par le groupe canadien.

In Agence Ecofin

SOCIÉTÉS PÉTROLIÈRES AU NIGERIA

La Banque centrale limite les transferts de devises

La Banque centrale du Nigeria a fixé une limite aux transferts de devises étrangères provenant des recettes d'exportation de brut par les compagnies pétrolières internationales à leurs sociétés mères, dans sa dernière mesure visant à améliorer l'offre de dollars sur le marché de la monnaie locale.

La banque centrale du Nigeria limite les transferts de devises des sociétés pétrolières à partir du brut. Dans une circulaire datée du 14 février, la Banque centrale du Nigeria a déclaré que les banques pouvaient, dans un premier temps, transférer un maximum de 50 % des recettes d'exportation de brut aux compagnies pétrolières à l'étranger. Elles peuvent ensuite transférer le solde 90 jours après le dépôt des recettes. Toutefois, comme les sociétés internationales se prêtent et empruntent entre elles dans le cadre d'un processus connu sous le nom de «cash pooling», les analystes s'attendent à ce que l'impact de la nouvelle règle soit marginal. La plus grande économie d'Afrique a connu

une pénurie de dollars qui a poussé sa monnaie à des niveaux records, bien que le gouverneur de la banque centrale, Olayemi Cardoso, ait déclaré que la liquidité en dollars s'améliorerait.

Cette dernière mesure fait partie d'une série de réformes de la banque centrale visant à stimuler la liquidité en dollars qui s'est tarie à la suite d'un prix du pétrole précédemment bas en 2016 et des perturbations associées à la pandémie de COVID-19.

Jeudi, le naira est tombé à un niveau record de 1 606 pour un dollar après la publication de la circulaire. Il s'est ensuite redressé pour clôturer à 1 476 nairas, soit à peu près le niveau du marché parallèle non officiel. La banque centrale a déclaré qu'elle voulait



s'assurer que les transferts étrangers soient effectués avec un impact minimal sur la liquidité du marché des devises, tout en aidant les entreprises pétrolières à avoir un accès facile à leurs recettes de brut.

M. Cardoso a déclaré que la monnaie s'ajusterait une fois que les règles pour les participants au marché seraient clarifiées. La semaine dernière,

la banque centrale a relevé les taux du marché libre afin d'attirer les investisseurs vers les bons, alors que l'inflation a atteint son plus haut niveau depuis près de trois décennies et qu'elle est restée en deçà du taux directeur de référence. La banque a également supprimé les plafonds des écarts de change sur le marché interbancaire.

In Zone Bourse

SÉNÉGAL

Engagement de Macky Sall pour des élections anticipées

Le Sénégal réaffirme son engagement envers le processus démocratique alors que l'échéance de l'élection présidentielle se rapproche.

Après une période de tumulte politique, le gouvernement a déclaré vendredi son intention de respecter la décision du Conseil constitutionnel, annulant ainsi le décret présidentiel visant à reporter le vote. Le président Macky Sall avait précédemment cherché à retarder le scrutin prévu le 25 février, invoquant des litiges non résolus concernant les candidats éligibles. Cette décision avait été approuvée par l'Assemblée nationale, fixant une nouvelle date au 15 décembre.

Cependant, le Conseil consti-

tionnel a jugé ces mesures inconstitutionnelles, ordonnant au gouvernement de garantir la tenue des élections dans les meilleurs délais, en laissant suffisamment de temps pour mener une campagne électorale adéquate.

Dans un communiqué officiel, le porte-parole de la présidence, Yoro Dia, a confirmé l'engagement de Sall à respecter la décision du conseil et à organiser les élections dès que possible, bien que la nouvelle date n'ait pas encore été précisée.

Le Sénégal, souvent cité comme un exemple de stabilité démocratique en Afrique, a récemment été secoué par des troubles politiques,

entraînant des manifestations violentes et des interruptions des services de communication mobile. La décision initiale de reporter les élections a été interprétée par certains comme une manœuvre pour prolonger le mandat présidentiel, une accusation que Sall a catégoriquement rejetée lors d'une récente interview avec l'Associated Press. La communauté internationale a suivi de près l'évolution de la situation au Sénégal. Le Bureau des affaires africaines du département d'État américain a salué la décision du Conseil constitutionnel, soulignant l'importance de respecter le calendrier électoral. De même, le secrétaire général

de l'ONU, Antonio Guterres, a appelé toutes les parties sénégalaises à œuvrer pour des élections transparentes et inclusives conformément à la Constitution du pays.

La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a également exprimé son soutien à la tenue d'une élection présidentielle dans les délais fixés par le Conseil constitutionnel, exhortant les autorités sénégalaises à agir en conséquence.

À ce stade, aucune nouvelle date n'a été annoncée pour les élections, et des incertitudes persistent quant à la liste définitive des candidats. Sall, dont le mandat prend fin le 2 avril, est contraint par la constitution de tenir les élections entre 30 et 45 jours avant cette date. Cependant, l'opposition continue d'appeler à un dialogue inclusif avec le président pour convenir d'une nouvelle date électorale, mettant en avant la libération de tous les détenus politiques comme une étape essentielle vers une résolution pacifique de la crise politique actuelle.

La nation observe désormais avec attention les développements à venir, dans l'espoir de restaurer la stabilité politique et de garantir des élections libres et équitables.

In Africanews

BURKINA FASO

De nouvelles mesures gouvernementales pour soutenir l'approvisionnement en énergies

Dans un contexte de bouleversements géopolitiques majeurs dans la région sahélienne, le Burkina multiplie les initiatives visant à répondre efficacement aux besoins de sa population en énergie. Au Burkina, le gouvernement a officialisé lors du Conseil des ministres du mercredi 14 février, certaines mesures visant à faire face aux augmentations de la demande intérieure d'énergie et limiter les risques de délestage. La première concerne particulièrement FILMORE SA, une société locale, qui a racheté des droits d'exploitation d'une centrale électrique

de 50 MW fonctionnant au fuel lourd, précédemment exploitée par la société énergétique Aggreko à travers sa filiale FIESS Sarl.

L'État a décidé de prolonger la durée du contrat conclu avec cette société jusqu'en décembre 2024, mais aussi d'augmenter la capacité de la centrale de 25 MW supplémentaires. Le but étant de répondre à la demande énergétique prévue entre 2024 et 2028. Par ailleurs, pour pallier d'éventuels déficits énergétiques à court terme, le gouvernement burkinabè a finalisé le système d'évacuation de l'énergie de la centrale

solaire photovoltaïque de Gonsin d'une capacité de 42 MWc ainsi que la réparation des infrastructures endommagées et accéléré des projets de construction de nouvelles centrales photovoltaïques.

Depuis plusieurs mois, les autorités se sont lancées dans une vaste politique de réformes, notamment dans le secteur de l'énergie, avec pour objectif d'optimiser la monétisation du potentiel du Burkina, notamment dans le domaine du renouvelable.

In Agence Ecofin

LIGUE 1 MOBILIS (17^E JOURNÉE) :

Le MCA conserve son avance sur ses poursuivants

Avec huit points d'avance sur le dauphin, le CRB, et un match en retard contre ce dernier club, le MC Alger a consolidé sa position de leader du Championnat de Ligue 1 en battant l'un de ses poursuivants, le CS Constantine, à domicile.

Le MC Alger a conforté sa première place au classement de la Ligue 1 Mobilis, en remportant une précieuse victoire contre le CS Constantine (2-0), samedi soir au stade du 5-Juillet (Alger), pour le compte de la 17^e journée, rapporte l'APS. Le mal-classé, le MC Oran, est lui revenu avec un important résultat nul de son périlleux déplacement chez la JS Saoura (1-1) Les Verts et Rouge, leaders incontestés de la Ligue 1 Mobilis depuis l'entame de la saison en cours ont réussi l'essentiel, en engrangeant les trois points, qui leur permettent de reprendre huit longueurs d'avance sur le CR Belouizdad, leur premier poursuivant au classement et leur plus sérieux concurrent pour le titre. Le Mouloudia s'est imposé grâce aux buts de Zakaria Naïdji, qui avait ouvert le score à la 42^e, sur une nouvelle passe décisive du stratège Youcef Belaili, et surtout Kheir-Eddine Merzougui, qui avait scellé ce précieux succès à la 88^e, en ajoutant une deuxième réalisation. Le Doyen a pris au passage sa revanche sur le seul club à lui avoir infligé une défaite cette saison. De son côté, le MC Oran avait commencé par tenir bon jusqu'à la 83^e minute chez la JS Saoura, avant de concéder l'ouverture du score devant Akacem. Mais condamnés à réussir un bon résultat pour éviter de s'enfoncer un peu plus dans les abysses du classement, les gars d'El Hamri n'ont rien lâché dans ce match et ont continué à attaquer, jusqu'à voir leurs efforts récompensés par une égalisation méritée, signée Naâmani à la 90'+4. Un résultat qui place le MCO seul à la 14^e place, avec onze points, au moment où la JSS reste scotchée à la onzième place, avec 23 unités. De son côté, l'USS a remporté sa deuxième victoire de la saison, après celle de la troi-



sième journée, réussie lors du duel direct contre l'autre promu, l'ES Ben Aknoun (0-1). Cette fois, sa victime a été l'US Biskra, qu'il a dominée (2-0). Une victoire ô combien importante pour le club du Sud, car synonyme d'espoir dans la course au maintien, qui redevient à nouveau possible grâce à ces trois points. En effet, grâce au doublé de Hadj-Djilani (34^e et 54^e), la lanterne rouge USS porte son capital à sept points, ce qui la ramène à seulement trois longueurs de l'ES Ben Aknoun (avant-dernier/10 pts) alors qu'il reste encore 13 journées avant le tomber de rideau. Autrement dit, il reste encore 39 points à prendre d'ici l'ultime journée du championnat, ce qui mathématiquement rend la survie en Ligue 1 encore possible pour les Soufis. Jeudi, en ouverture de cette 17^e journée, le MC El Bayadh avait assez facilement dominé l'Entente de Sétif (3-0), rejoignant par la même occasion l'US Biskra à la 9^e place du classement général, avec 24 points. Le lendemain, vendredi, c'était l'ASO Chlef le plus grand bénéficiaire des matchs joués ce jour-là, car ayant remporté une importante victoire contre l'ES Ben Aknoun (2-1), l'ayant quelque peu éloignée de la zone rouge (12e/20 pts). A l'inverse, le Paradou AC et l'USM Alger étaient passés à côté, ratant respectivement l'occasion de s'emparer provisoirement de la place de dauphin et celle de se relancer dans la course aux premiers rôles. En effet, les Pacistes étaient dans l'obligation de l'emporter pour décrocher cette deuxième place, mais ils se sont finalement contentés d'un nul vierge contre la JS Kabylie (0-0), alors que les Rouge et Noir s'étaient inclinés (1-0) chez l'USM Khenchela, alors qu'ils étaient dans l'obligation de ramener au moins un nul de ce déplacement, pour

stopper l'hémorragie, après deux défaites consécutives à domicile, respectivement contre le CS Constantine et le Paradou AC. Les péripéties de cette 17^e journée s'achèveront avec le déroulement du match NC Magra - CR Belouizdad, reporté à une date ultérieure en raison de l'engagement du Chabab en Ligue des champions d'Afrique.

RÉSULTATS PARTIELS ET CLASSEMENT :

Jeudi 15 février 2024 :

MC El Bayadh - ES Sétif 3-0

Vendredi 16 février 2024 :

USM Khenchela - USM Alger 1-0

Paradou AC - JS Kabylie 0-0

ASO Chlef - ES Ben Aknoun 2-1

Samedi 17 février 2024 :

US Souf - US Biskra 2-0

JS Saoura - MC Oran 1-1

MC Alger - CS Constantine 2-0

NC Magra - CR Belouizdad (reporté)

CLUB	PTS	J
1). MC Alger	39	16
2). CR Belouizdad	31	16
3). Paradou AC	30	17
4). CS Constantine	27	17
-). ES Sétif	27	17
6). USM Alger	26	17
-). JS Kabylie	26	17
-). USM Khenchela	26	17
9). US Biskra	24	17
-). MC El Bayadh	24	17
11). JS Saoura	23	17
12). ASO Chlef	20	17
13). NC Magra	17	16
14). MC Oran	11	17
15). ES Ben Aknoun	10	16
16). US Souf	07	17.

R.S.

LIGUE 2 AMATEUR :

STATU QUO AU CLASSEMENT GÉNÉRAL, À L'EST COMME À L'OUEST

La 16^e journée de Ligue 2 amateur, disputée vendredi, n'a apporté aucun changement perceptible au classement général, aussi bien dans le Groupe Centre-Est que dans le Groupe Centre-Ouest, puisque la plupart des clubs ont conservé les mêmes positions qu'ils occupaient au coup d'envoi. Le RC Kouba a conservé sa première place du Groupe Centre-Ouest en ramenant une précieuse victoire de son périlleux déplacement chez le SC Mecheria (0-1), au moment où dans le Groupe Centre-Est, l'Olympique Akbou reste seul en tête, sans même avoir joué, grâce notamment à la confortable avance dont il disposait jusque-là. Le Raed s'est contenté du minimum requis pour assurer les trois points de la victoire à Mecheria grâce à une réalisation de sa nouvelle recrue Boulaouidat en seconde période, portant son capital à 37 points, conservant au passage ses deux longueurs d'avance sur l'ES Mostaganem qui, de son côté, l'a également emporté (1-0) contre le MCB Oued Sly. Le même statu quo a sévi dans le sommet de tableau du Groupe Centre-Est, mais c'était beaucoup plus dû au fait que l'actuel leader, l'Olympique Akbou, disposait d'une avance de sept points sur son poursuivant immédiat, le MSP Batna, faisant que même ce dernier ne risquait pas de le supplanter, quelle que soit l'is-

sue de cette 16^e journée. En effet, le choc qui devait opposer l'OA à l'autre club batnéen, le CAB, a été reporté à une date ultérieure, sur décision de la wilaya de Bejaïa, ce qui n'a pas empêché le club d'Akbou de conserver le leadership, sauf qu'il a perdu un peu de terrain par rapport au MSPB, revenu provisoirement à quatre points (ndlr, 34 pts contre 38), en attendant la mise à jour du calendrier. Dans les autres matchs, et si le huis clos n'a pas trop réussi au NA Hussein Dey, battu à domicile par le CR Témouchent (0-1), le WA Boufarik, lui, a souffert essentiellement de la délocalisation de son match à Blida, car ayant dû recevoir le GC Mascara au stade Brakni, en raison des travaux de actuellement en

cours dans son stade habituel, Mohamed Reggaz. A l'instar du "Nasria", les "Oranges" ont dû s'incliner (0-1) et glissent ainsi à la 10^e place du classement général avec 18 points. Un revers qui contraste avec la belle ascension du CRT, qui grimpe à la quatrième place, avec 29 unités. Le deuxième club de Mostaganem, le WAM, a réussi lui aussi à ramener une précieuse victoire de son déplacement chez le SKAF Khemis Miliana (0-1), au moment où l'ASM Oran s'est contentée d'un nul en déplacement contre le RC Aarbaa (1-1). Les cartons du jour sont à mettre à l'actif de la JSM Tiarret, qui à l'instar du MSPB l'a assez facilement emporté (3-0) contre la JS Guirbadla, lanterne-rouge avec l'Olympique

de Médéa, avec douze points pour chaque club. A noter cependant la bonne réaction de l'OM, qui après le point qui lui a été défalqué dernièrement par la Commission de discipline de la LNFA est allé ramener un bon nul (1-1) de son périlleux déplacement chez l'ESM Koléa (5e/27 pts). Dans le Groupe Centre-Est, et outre le MSP Batna, seuls deux autres clubs ont réussi à s'imposer à domicile, l'AS Aïn M'lila et l'USM El Harrach, vainqueurs respectivement du MC El Eulma (2-1) et du NRB Teleghma (3-2). Les quatre matchs restants, quant à eux, se sont tous soldés par des résultats nuls et qui arrangent beaucoup plus les affaires des clubs visiteurs, particulièrement le prétendant la JS Bordj Ménael (4e/28pts) et le mal-classé USM Annaba (avant dernier/14 pts). En effet, "Les Coquelicots" sont allés imposer le partage des points à la solide formation de l'AS Khroub (1-1), alors que "Les Tuniques Rouges" s'étaient contentées d'un zéro partout avec l'HB Chelghoum-Laid. Les deux autres duels, dans lesquels les différents antagonistes s'étaient séparés dos à dos sont E. Sour Ghoulane - Olympique Magrane et IB Khemis El-Khechna - MO Constantine. Les premiers ayant fait (2-2), au moment où les autres s'étaient contentés d'un nul vierge (0-0).

ATHLÉTISME / MEETING INTERNATIONAL DE MAURICE :

Trois médailles d'or pour l'Algérie

La sélection algérienne (messieurs/dames) d'athlétisme a décroché trois médailles d'or au meeting international de Maurice, lors des épreuves de lancer, disputées vendredi matin. Zahra Tatar a été la première à se distinguer, en décrochant la

première place au lancer du marteau (dames), avec un jet mesuré à 67 mètres et 91 centimètres. Elle a été imitée dans la foulée par son compatriote Oussama Khenoussi, ayant décroché lui aussi une médaille d'or au lancer du disque (messieurs),

avec un jet mesuré à 59 mètres et 63 centimètres. La troisième et dernière médaille d'or algérienne a été l'œuvre de Nabila Bounab, également au lancer du disque, avec un jet mesuré à 49 mètres et 91 centimètres.

APS

LE PINCE-SANS-RIRE DE LA COMÉDIE ALGÉRIENNE

Djaffar Beck, un Buster Keaton du terroir

Avec la profonde conviction que le rire est un moyen efficace d'éducation à la citoyenneté en toutes circonstances, il aura mené une carrière dédiée à l'éveil des consciences. Djaffar Beck aura marqué la mémoire collective des Algériens par des œuvres éternelles.

Avec son art et ses convictions, il aura été de tous les combats pour une Algérie libre, qui célèbre cette année les 60 ans du recouvrement de son indépendance, en tant que jeune Scout musulman, infirmier dans les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN) puis membre de la troupe artistique du FLN. Avec cette troupe, fondée en 1957, à l'appel du FLN, et dirigée par Mustapha Kateb, Djaffar Beck incarne des rôles dans des pièces de théâtre comme "Les enfants de Novembre" et "El Khalidoun" conçues pour appuyer le combat libérateur et faire connaître la cause nationale lors des tournées de la troupe en Asie, en Europe de l'Est et dans le monde arabe.

Natif de la Casbah d'Alger en

1927, Djaffar Beck, Abdelkader Cherrouk de son vrai nom, qui a grandi dans un milieu artistique dans la maison de la célèbre chanteuse hawzi Meriem Fekai, a entamé sa carrière artistique au début des années 1950. Il est également considéré comme l'un des pionniers du sketch et de la chanson humoristique en Algérie avec le célèbre Rachid Ksentini. Au lendemain de l'indépendance, Djaffar Beck va rejoindre tout naturellement la radio nationale, un 28 octobre 1962, pour grossir les rangs des artisans du recouvrement de la souveraineté sur la Radio et la Télévision, et y mener un énième combat d'édification quelques mois à peine après avoir transvasé l'euphorie de juillet en chansons dont il avait

le secret comme "Eddinaha", en référence à l'indépendance arrachée. Il continue, en 1963, de célébrer l'indépendance si chèrement recouvrée, à la télévision nationale dans "La finale", une opérette satyrique sur la France coloniale réalisée par Mohamed Slim Riad, où il incarne le combat libérateur.

Dans sa carrière, il a été souvent accompagné de comédiens comme Sidali Fernandel, Ali Abdoune, Sissani ou encore Cheikh Noureddine, en plus d'avoir longtemps collaboré avec l'orchestre de "La rose blanche" dirigé par le violoniste Mustapha Sahnoun, un compagnon de route qui voyait en lui "ce qu'était Louis de Funès pour l'humour français".

Les éternels sketches et chansons humoristiques de Djaffar Beck auront également accompagné la société algérienne dans ses évolutions et dans son quotidien, à l'instar de "Alif El Ba Et Ta", "El Biroukratiya" ou encore la célèbre "Ana Mellit". Il a également donné la réplique à de grands noms du cinéma et de la télévision dont Fatiha Berber, Farida Saboundji, ou encore Hassan El Hassani. Souvent dirigé par des réalisateurs comme Mustapha Badie, Mohamed Slim Riad et Djamel Bendeddouche, Djaffar Beck a également conçu et présenté plusieurs émissions à la radio et à la télévision comme "El Bachacha" (la gaité), une émis-



sion au contenu exclusivement pédagogique, "Face à la caméra" ou encore "Inspecteur Homes". Attaché à l'identité nationale et très ouvert sur la production artistique mondiale, il aura été selon le chanteur Hamidou, un "précurseur qui a beaucoup appris aux jeunes, particulière-

ment sur le plan musical, et qui a introduit le Rock'n'roll et le jazz dans les foyers algériens". Après une longue carrière des plus prolifiques, et une perpétuelle réinvention de son art, Djaffar Beck s'est éteint le 31 janvier 2017.

I.Med

BALLET CHORÉGRAPHIQUE LYRIQUE

Faiza Maameri présente « Sérénade d'Arya »

"Sérénade d'Arya" de Faiza Maameri, un ballet chorégraphique lyrique à plusieurs tableaux, a été présenté vendredi à Alger, dans l'élan d'une belle randonnée onirique, à laquelle le nombreux public présent a pris part, savourant tous ses instants, dans l'allégresse et la volupté. Accueilli au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA), le spectacle néo-classique, mis en scène par Faiza Maameri sur un texte de sa plume, a passé en revue, plus de deux heures durant, toutes les catégories d'âges de l'Académie "Profil", y compris celle réservée aux jeunes personnes aux besoins spécifiques, atteintes de trisomie 21. Académie "Profil" a d'abord mis en avant ses talentueux solistes dans une première partie dédiée au peuple palestinien, celui à Ghaza notamment qui continue de subir la barbarie, les crimes de guerre et les génocides, lâchement perpétrés par les criminels et les terroristes de l'armée d'occupation sioniste. Après avoir solennellement ouvert la soirée avec les Hymnes nationaux, de l'Algérie et de la Palestine et une chorégraphie d'exposition de l'ensemble des catégories participantes à cette grande soirée, le groupe d'enfants trisomiques, "Koufiya" (châle palestinien frappé d'un tissage de cases noires sur fond blanc) sur les épaules de chacun d'eux, a exécuté une danse dédiée à la Palestine, intitulée "Et si ce n'était qu'un rêve". Dans leurs beaux accoutrements multicolores et leurs maquillages embellissants, les ballerines et les danseurs aux besoins spécifiques, Ritedj Guerah, Souhila Didous, Romeissa Zanoun, Leila El Mansari, Lydia Baz, Amine Larima, Youcef Bouhadji et Fodhil Aberkane, ont rendu une chorégraphie

plaidant pour une "existence ouverte sur les autres dans la tolérance et la diversité culturelle et religieuse". Un duo de chérubines, Yanelle et Maria Saïdi ont ensuite brillamment interprété "Cheddou Baâdkoum", une chanson patriotique du terroir culturel palestinien, appelant à la résilience, suivie d'un autre duo, des jeunes femmes cette fois-ci, Yasmine Jasmine, et Rayane Bekhouche, soutenues au violon par Mohamed Sefra, dans l'interprétation de "Zahrat El Madaine" de Fayrouz. Plusieurs tableaux, animés par des enregistrements de la cantatrice lyrique italienne Giorgia Valbonesi, et une quinzaine de ballerines et de danseurs, se sont ensuite succédé sur la mythique scène du TNA, pour raconter la grande histoire d'Arya, une petite fille qui rêvait de devenir une grande star de la danse classique. La projection sur écran d'extraits de séances de répétitions de danse contemporaine, et la présentation sur scène du ballet "Mémoires" dans le même registre de danse, a renseigné sur le parcours d'Arya qui passera, elle aussi, du classique au contemporain. Deux jeunes pianistes, Areslan Khalil Bouemma et Ritedj Debbache, ont, à leurs tours, fait montre de toute l'étendue de leurs talents respectifs, à travers l'interprétation de quelques pièces classiques, pour que "Genèse", un autre ballet de Faiza Maameri, annonce la fin du spectacle sous les applaudissements du public. En 2018, l'Académie "Profil" a été officiellement admise au Conseil international de danse de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (Unesco).

I.M./Agence

LA PIÈCE "HOUA WA HIYA" FAIT FLORÈS LES NOUVEAUX PRODUITS DRAMATURGIQUES DE L'ORANIE À L'HONNEUR

La pièce théâtrale "Houa wa Hiya", produite par le Théâtre régional d'Oran "Abdelkader Alloula", a entamé récemment une tournée lors de laquelle elle sillonnera les théâtres de la région Ouest du pays. L'objectif de cette tournée artistique est d'animer la scène culturelle des wilayas de la région et à faire connaître les nouveaux produits dramaturgiques du TRO, a indiqué le directeur de cet établissement culturel, Mourad Senouci. La première étape de la tournée a été la wilaya de Mascara, dont les amateurs du quatrième Art ont apprécié cette nouvelle œuvre théâtrale, qui a bénéficié du soutien du ministère de la Culture et des Arts, et dont la mise en scène est assurée par Issaâd Abdennour, a fait savoir M. Senouci. Samedi prochain, la wilaya de Sidi Bel Abbes sera la deuxième étape de cette tournée, dont les planches du théâtre local

recevront les comédiens de la troupe du TRO, qui se produiront, le 24 février en cours, devant les amateurs de théâtre de la wilaya de Mostaganem. "Houa wa Hiya" est une nouvelle œuvre du TRO, écrite par Abdelkader Belkeroui et produite au titre de l'année 2024. Elle est programmée également sur les planches du TRO et au Théâtre national "Mahieddine Bachtarzi" pour égayer les soirées culturelles et artistiques du mois de Ramadhan prochain, a fait savoir Mourad Senouci. Le directeur du TRO a, d'autre part, précisé qu'une dizaine de représentations de la pièce ont été déjà présentées, ajoutant qu'elle fera l'objet d'une tournée similaire dans la région Est du pays, prévue à la fin du mois de Ramadhan. "Houa wa Hiya", dont la générale a été présentée, le mois de décembre dernier, participe actuellement aux Journées théâtrales nationales qu'abrite la ville de Nedroma, dans la wilaya de Tlemcen, du 14 au 17 février en cours. La pièce qui met en scène un couple, un homme et son épouse au chevet d'un malade, aborde des questions de société, notamment les maux auxquels est confronté l'Homme, mettant en exergue la patience dont il fait preuve pour surmonter les difficultés.

I.Med/Agence presse service

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE M'SILA
DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS
N. LEF MOUHAMMED

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N°1/2024

Conformément à l'article 19 de la loi N°12-12 du 05/08/2012 fixant les règles générales du marché public et l'article 44 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. La Direction des Equipements Publics de LA WILAYA DE M'SILA lance un Avis d'Appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales pour L'OPERATION : ETUDE, ETUDE, REALISATION ET EQUIPEMENT DE 03 ECOLE PRIMAIRE : (01) TYPE "B1" ET (02) TYPE "C1" A TRAVERS LA WILAYA.

A. PROJET: REALISATION D'UN ECOLE PRIMAIRE TYPE (C1) A M'SILA.
Partis des: - Mise pédagogique + Mise administrative.
- Mètre a une 20 mll (gaine chauffage) + Chauffage (gaine chauffage) + Chauffage central + Chauffage extérieur + YRB (partie 1) + Aménagement extérieur (partie 1) + Mise de clôture.

Partis conditionnel: - 01 Salle de classe + ventilation système d'aération de l'air par l'énergie renouvelable (énergie solaire) + YRB (partie 2) + Aménagement extérieur (partie 2) + Tige parties + carrelé + Imperméabilisation de la toiture.

B. PROJET: REALISATION D'UN ECOLE PRIMAIRE TYPE (C1) A MAIRA.
Partis des: - Mise (1): Administrative + salle multi-serveur + salle informatique + salle de lecture + Mise sanitaire.
- Mise (2) (01) salle de classe + ventilation système d'aération de l'air par l'énergie renouvelable (énergie solaire) + Tige parties + Mise de clôture (partie 01) + Chauffage central + Chauffage extérieur + YRB et mise de jeu (partie 1) + Aménagement extérieur (partie 1).

Partis conditionnel: - 01 Salle de classe + ventilation système d'aération de l'air par l'énergie renouvelable (énergie solaire) + Mise de clôture (partie 2) + Chauffage extérieur + YRB et mise de jeu (partie 2) + Aménagement extérieur (partie 2) + carrelé + Imperméabilisation de la toiture.

C. PROJET: REALISATION D'UN ECOLE PRIMAIRE TYPE (B1) A BOUGHAADA.
Lot 01: Mètre a une 20 mll (gaine chauffage) + Chauffage (gaine chauffage) + Mise de clôture + ventilation système d'aération de l'air par l'énergie renouvelable (énergie solaire) + Chauffage central + Chauffage extérieur + YRB et mise de jeu.
- carrelé + Imperméabilisation de la toiture.

Conformément à l'article 19 de la loi N°12-12 du 05/08/2012 fixant les règles générales du marché public et l'article 44 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

A. PROJET: REALISATION D'UN ECOLE PRIMAIRE TYPE (C1) A M'SILA.
- Lister les entreprises possédant une Certificat de qualification et de classification en bâtiment (activité principale) catégorie 01 et plus et ayant une moyenne de chiffre d'affaires le meilleur des trois dernières années sur cinq ans en valeur de 15.000.000,00 DA.

B. PROJET: REALISATION D'UN ECOLE PRIMAIRE TYPE (C1) A MAIRA.
- Lister les entreprises possédant une Certificat de qualification et de classification en bâtiment (activité principale) catégorie 01 et plus et ayant une moyenne de chiffre d'affaires le meilleur des trois dernières années sur cinq ans en valeur de 15.000.000,00 DA.

C. PROJET: REALISATION D'UN ECOLE PRIMAIRE TYPE (B1) A BOUGHAADA.
- Lister les entreprises possédant une Certificat de qualification et de classification en bâtiment (activité principale) catégorie 01 et plus.

Tout les soumissionnaires intéressés par le présent appel d'offre peuvent retirer les cahiers des charges auprès de LA DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE M'SILA, Rue Cherif BOUHAADA 20000 M'sila.
Les offres doivent être accompagnées des pièces précitées dans le cadre des charges et formalités exigées par le marché.

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N°1/2024

OPERATION : ETUDE, ACTE, REALISATION ET EQUIPEMENT DE 03 ECOLE PRIMAIRE : (01) TYPE "B1" ET (02) TYPE "C1" A TRAVERS LA WILAYA.

PROJET:
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE M'SILA
RUE CHERIF BOUHAADA ROUTE SCHEBIA M'SILA
(à ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres)

Les cahiers de conditions, l'offre technique et l'offre financière sont fournis dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la désignation de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention « cahier de conditions » ou « offre technique » ou « offre financière ». Ces enveloppes sont mises dans une seule enveloppe scellée et assemblée.

L'offre de conditions:
01 - une déclaration de candidature rempli, daté, signé et cacheté.
02 - une déclaration de prix, rempli, daté, signé et cacheté.
03 - Les états des soumissionnaires pour les personnes morales.
04 - Les états des soumissionnaires pour les personnes physiques.

4. PROJET: REALISATION D'UN ECOLE PRIMAIRE TYPE (C1) A M'SILA.
- Certificat de qualification et de classification en bâtiment (activité principale) catégorie 01 et plus

B. PROJET: REALISATION D'UN ECOLE PRIMAIRE TYPE (C1) A MAIRA.
- Certificat de qualification et de classification en bâtiment (activité principale) catégorie 01 et plus

C. PROJET: REALISATION D'UN ECOLE PRIMAIRE TYPE (B1) A BOUGHAADA.
- Certificat de qualification et de classification en bâtiment (activité principale) catégorie 01 et plus pour le lot N° 01

06 - Capacité financière:
- Les états financiers de chiffre d'affaires le meilleur des trois dernières années sur les cinq ans dernières années validé par les services des impôts (copie).
- CNP

L'offre financière:
01 - Déclaration d'acceptation rempli, daté, signé et cacheté.
02 - Planning d'exécution des travaux, rempli, daté, signé et cacheté.
03 - Tout document permettant d'établir l'offre technique ou technique technique justifiée et tout autre document exigé.
04 - Le cadre des charges portant à la dernière page, le mention « montant » et la mention « rempli » et signé par soumissionnaire.

05 - Liste détaillée des moyens matériels proposés (type et modèle) destinés à la réalisation du projet, rempli par le soumissionnaire justifié par une liste détaillée par un expert d'origine de cette grille de son métier, au sein du soumissionnaire ou de l'entreprise (après l'approbation de son directeur ou de son associé).

06 - Liste des moyens humains (liste d'affiliation à la CNAS pour l'investissement technique) accompagnée par les Certificats de diplôme (copie).

07 - Offre financière:
01 - Lettre de soumission rempli, daté, signé et cacheté.
02 - Bordereau des prix unitaires rempli, daté, signé et cacheté.
03 - Devis quantitatif et estimatif rempli, daté, signé et cacheté.

Messieurs les soumissionnaires intéressés par le présent appel d'offre peuvent retirer les cahiers des charges auprès de LA DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE M'SILA, Rue Cherif BOUHAADA 20000 M'sila.
Les offres doivent être accompagnées des pièces précitées dans le cadre des charges et formalités exigées par le marché.

- Copie registre commerce actuel immatriculés.
- Double Fiscal et Pasifuel (Etat de site) ou son équivalent de paiement, et les états à jour (CNASAT, CASOR, CASOBATRE).
- Carte professionnelle N°01 de soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société.
- La mention d'identification fiscale (NIF) de soumissionnaire.
- Attestation de dépôt légal des comptes annuels auprès de l'organisme fiscal de l'Etat lorsqu'il s'agit d'une personne morale, au cours de l'année 2023.

Si les documents précités ne sont pas remis dans le délai requis ou s'il s'agit d'une offre non conforme à la composition des informations non conformes à celles figurant dans la documentation de conditions, l'offre sera rejetée, et le service contractuel sera attribué de manière.

Si après ouverture du marché, le service contractuel détermine que des informations fausses par le titulaire du marché public ont été fournies, il procédera à la réalisation de marché aux termes des conditions de participation soumissionnaires.

- La date de préparation des offres est fixée à (02) jours à compter de la première parution de l'appel d'offre. La date limite de dépôt des offres est fixée pour le dernier jour de préparation des offres jusqu'à 14h00. Après la première date de parution de l'appel d'offre dans les conditions techniques et N.M.O.P. le jour de dépôt des offres et l'ouverture des plis, effectuée avec un jour de retard légal ou fin de semaine, la date de préparation des offres sera prolongée le jour suivant de travail.

- La date de retrait des offres est fixée à (02) jours à compter de la date de dépôt des offres. Tous les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture publique des plis le dernier jour correspondant à la date de retrait des offres à partir de 14 h au siège de la direction des équipements publics de la wilaya de m'sila suite des offres.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE WILAYA DE M'SILA N° de fiscal : 09528010287421

AVIS AU CONCOURS NATIONAL RESTREINT DE MAITRISE D'OEUVRE *ETUDE ET SUIVI * N° 09 /2024 (1ème PHASE) DOSSIER DE CONDIDATURE

En application des dispositions de l'article N°39 de la loi N°23-12 du 18 moharram 1445 correspondant au 05 Août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et des articles 61-62 du décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de la wilaya de M'sila lance un avis au concours national restreint de maîtrise d'œuvre * ETUDE ET SUIVI * du programme des 400/1500 logements publics locatifs à la commune de M'sila au titre de l'année 2024 répartis comme suit :

Commune	Nombre de logements	Lot N°
M'sila	300	01
	60	02
	40	02

Les bureaux d'études d'architecture intéressés par le présent avis au concours peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la direction Générale De L'Office de promotion et de gestion immobilière de M'Sila sis à la CITÉ COOPERATIVE TAREK BEN ZIAD- Service de comptabilité. Contre paiement de 10 000.00 DA (ttc) non remboursables représentant les frais de reproduction. Les offres seront insérées dans une enveloppe ne doit porter que la mention "Dossier de Candidature" et ne doit contenir que les documents suivants :

Le dossier de candidature:

- Une déclaration de candidature (selon modèle joint), renseignée, datée et signée.
- Une déclaration de probité (selon le modèle joint) renseignée, datée, signée et cachetée.
- Un agrément et mise à jour délivré par Le conseil national de l'ordre des architectes (CNOA) de l'année en cours (2024) pour les architectes.
- Un protocole d'accord non notarié en cas de groupement momentané.
- Un statut pour les sociétés civile et professionnelle (SCP)
- Un statut pour les établissements publics et économiques (EPE) ou du décret de création, de l'extrait du registre de commerce électronique portant code architecture (607009).
- Les attestations de mise à jour CNAS.
- Attestations de mise à jour CASNOS.
- Attestations de dépôts des comptes sociaux. Pour l'année 2022 ou 2023.
- Un extrait de rôle Apuré ou avec échéancier moins de trois mois
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager le bureau d'études
- Les bilans comptables ou toute autres pièces des 03 meilleures dernières années (2018-2019-2020-2021-2022) ≥ 5000.000,00 DA
- Liste nominative des moyens humains en précisant le profil, la tâche confiée et les années d'expérience de chaque élément.
- Jugement du tribunal, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Attestation d'affiliation individuelle à la CNAS, accompagnée des diplômes ou titres équivalant, contrat d'insertion des diplômés, contrat de travail aidé, et pour les périodes antérieures doivent être justifiées par des fiches carrières délivrées par la CNAS dans le domaine pour chaque intervenant
- Avoir assurer la maîtrise d'œuvre (étude et suivi) de nombre similaire ou plus à l'objet du présent appel d'offres ou un projet de Catégorie C et plus.
- Les références professionnelles sont à justifier par des attestations d'exécution (visé par le maître d'ouvrage signées numérotées et datées contenant les montants) délivrées par Les maîtres d'ouvrage publics
- Liste du moyen matériel justifié par un procès-verbal établie par un ingénieur expert datant de moins d'une année, accompagné de la carte grise + police d'assurance valide du véhicule
- Reçu d'achat du cahier des charges.
- Tout document permettant de justifier et d'évaluer les capacités des candidats

* NB : Toutes les pièces présentées doivent être des copies en cours de validité le jour d'ouverture des plis

* Les moyens humains ayant servi à la candidature du soumissionnaire ne sont pas sujets à la notation lors de l'évaluation de l'offre technique.

Le dossier de candidature est inséré dans une enveloppe cachetée, portant la mention ci-après :

NB:Les candidats soumissionnaires peuvent participer pour tous les projets, mais ils ne peuvent être retenus que pour un seul, selon l'ordre décroissant en nombre de logements

Concours National Restreint de Maîtrise d'Œuvre
(Étude et suivi) N° 09 /2024 des 400/1500 Logements Publics Locatifs à la commune de M'SILA de type F3 au titre de l'année 2024, WILAYA DE M'SILA.
(A PRÉCISER LE LOT + NOMBRE DE LOGEMENT)
DOSSIER DE CANDIDATURE
« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Cette enveloppe est mise dans une autre enveloppe cachetée et assemblée, comportant la mention ci-dessous

A Monsieur le Directeur Général de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de la Wilaya de M'SILA
Concours National Restreint de Maîtrise d'Œuvre
(Étude et suivi) N° 09 /2024 des 400/1500 Logements Publics Locatifs à la commune de M'SILA de type F3 au titre de l'année 2024, WILAYA DE M'SILA
(A PRÉCISER LE LOT + NOMBRE DE LOGEMENT)
« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Les soumissionnaires doivent déposer leurs offres au niveau de:
Direction Générale De L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de M'Sila sis à la cité coopérative Tarek Ben Ziad (BOULEVARD D'ALGER)

- La date de préparation des offres de la première phase est fixée à (02) jours à partir de la première parution du présent avis dans le présent avis ou le B.O.M.O.P.
- le dépôt des offres est fixé le dernier jour de préparation des offres avant 14:00 heures au siège de L'Office de promotion et de gestion immobilière de M'Sila.
- Si la date de dépôt et d'ouverture des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de week-end celle-ci est reportée au jour ouvrable suivant aux mêmes horaires.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant la durée de préparation des offres supposée de trois mois, la date d'ouverture des plis se tiendra le jour correspondant à la date de dépôt des offres à 14:30 h au siège de la Direction Générale De L'Office de promotion et de gestion immobilière de M'Sila sis à la cité coopérative Tarek Ben Ziad (BOULEVARD D'ALGER)

Tous les soumissionnaires sont invités à y assister *****

La sécheresse en Espagne révèle plus que la fragilité de ses écosystèmes face au changement climatique ; elle dévoile également des fragments de l'histoire longtemps submergés. Le village de Sau, en Catalogne, englouti dans les années 1960 lors de la création d'un réservoir, émerge à nouveau suite à des niveaux d'eau exceptionnellement bas, jamais observés, selon El Nacional. On découvre, sur les images de drones publiées par l'Agence catalane le 1er février, l'église datée du XIe siècle. Des vestiges du passé émergent également, tels que son cimetière, des éléments de mobilier, des maisons, etc., révélant une véritable ville fantôme au cœur de la chaîne de montagnes des Guilleries. Ce phénomène, au-delà de son aspect visuellement saisissant, met en lumière les conséquences directes de la sécheresse sur le patrimoine culturel et les ressources hydriques, soulignant l'urgence d'adopter des stratégies de gestion durable de l'eau. Au cœur de la Catalogne, le village de Sant Romà de Sau a été englouti dans les années 1960 lors de l'aménagement d'un réservoir destiné à répondre aux besoins hydriques de la région. Le projet initial de construction du réservoir a commencé en 1931. Les travaux n'ont commencé qu'en 1942, avec la construction du barrage de Vilanova de Sau (Osona) en 1949. Ils n'ont été complètement achevés qu'en 1966. L'église a toujours été une sorte d'étalon pour mesurer l'eau des marais. Lorsqu'elle est pleine, seule la pointe du clocher est visible. Actuellement l'église entière est entièrement exposée aux regards, même perchée sur une colline desséchée. Cette réapparition est le résultat direct d'une sécheresse persistante qui frappe la région. Elle entraîne une réduction considérable du niveau d'eau dans le réservoir. Javier Martin Vide, professeur de géographie à l'université de Barcelone, explique dans un article d'El Confidencial : « Comme je le dis depuis



trois ans, je ne vois pas la fin de la sécheresse en Catalogne. Nous pouvons donc dire que nous entrons en territoire inconnu. » Ce phénomène a exposé les fondations et les structures d'un village sacrifié pour le développement urbain. Les prises de vue aériennes des drones offrent une perspective saisissante sur ce qui fut un lieu vibrant de vie. Des maisons éparpillées et des ruelles, désormais silencieuses, racontent l'histoire d'une communauté brusquement effacée de la carte. La réémergence des ruines du village de Sau dépasse le cadre local pour s'inscrire dans une problématique bien plus vaste. Elle touche à la crise hydrique qui frappe l'Espagne de plein fouet. En Catalogne, cette situation a atteint un seuil critique. Elle pousse les autorités à déclarer l'état d'urgence pour sécheresse pour Barcelone et sa périphérie. Des précipitations insuffisantes et une gestion de l'eau contestée exacerbent la gravité de la situation. Le réservoir de

Sau, vital pour la région tant pour l'approvisionnement en eau potable que pour l'irrigation, fonctionne désormais à moins de la moitié de sa capacité. Précisément, selon El Nacional, les capacités de ce dernier ne s'élèvent qu'à 4,7%. Ce niveau, le plus bas jamais enregistré, met en lumière l'ampleur du défi auquel sont confrontés les communautés locales et les décideurs. L'impact de cette crise hydrique impacte directement l'économie et le tissu social de la région. L'agriculture, pilier de l'économie catalane, se trouve particulièrement vulnérable. Ce manque d'eau pour l'irrigation menace les récoltes et, par extension, les revenus des agriculteurs. Les écosystèmes locaux, quant à eux, subissent une pression croissante. Elle met en danger la biodiversité et déséquilibre les habitats naturels déjà fragiles. Le seul espoir qu'il reste est que le printemps qui arrive est pluvieux, comme l'explique Francesc Mauri, météorologue catalan. Il ajoute :

CRISE HYDRIQUE SANS PRÉCÉDENT EN ESPAGNE

La sécheresse révèle un village submergé

En Espagne, les ruines d'un village, englouties depuis des décennies, réapparaissent, témoignant de la sévérité de la sécheresse qui frappe le pays. Cet événement, loin d'être anecdotique, soulève des questions cruciales sur les changements climatiques et leurs impacts sur nos ressources naturelles.

« À la tête du Ter (le fleuve qui alimente Sau), par exemple, le mois le plus pluvieux de la série historique est juin ». Face à cette réalité, l'urgence de mettre en œuvre des stratégies de conservation de l'eau et de réduction des émissions de gaz à effet de serre devient évidente. Il ne s'agit pas seulement de préserver les sites historiques comme Sau. Il s'agit maintenant de garantir la sécurité hydrique, la stabilité des écosystèmes et le bien-être des générations futures.

Cela implique un engagement collectif vers des pratiques plus durables, tant au niveau individuel que gouvernemental. Cela inclut la modernisation des infrastructures hydriques, la promotion de l'agriculture raisonnée et le soutien à la recherche en technologies vertes. La réapparition de Sau sonne comme un appel à l'action, mais de manière responsable pour contrer les effets du changement climatique.

In Sciences et Vie

INFLATION EN ARGENTINE, LES FACTURES D'ÉLECTRICITÉ EXPLOSENT

Il y a quinze jours, le prix de l'essence a augmenté pour la troisième fois depuis l'arrivée au pouvoir en Argentine de l'ultralibéral Javier Milei, il y a seulement deux mois. En cumul, près de 100 % d'augmentation : il a doublé. La semaine dernière, c'est celui des transports en commun, bus et trains de banlieue, qui a pris 200 %. Et aujourd'hui, c'est au tour des factures d'électricité de faire un bond allant de 65 à 150 %, selon les cas. À partir d'avril, elles continueront de grimper au rythme de l'inflation. À titre d'exemple : 20,6 % pour le seul mois de janvier, 254,2 % en interannuel, selon l'Institut national de la statistique et des recensements argentin, l'Indec. La raison de ces hausses brutales ? Une dérégulation totale des prix, qui étaient sous contrôle durant le précédent mandat présidentiel, péroniste de centre gauche. « Durant la période allant de 2019 à 2023, les tarifs de l'électricité sont restés stables, avec à peine quelques ajustements ponctuels insuffisants face à une inflation structurelle », a déclaré le secrétaire à l'énergie dans un communiqué cité par l'agence d'État Telam. « Ce manque

d'actualisation a contribué à une distorsion des coûts réels, affectant autant les usagers que le fonctionnement technique et fiscal dans son ensemble. » Un « sincéricide » (ce mot renvoie, de manière abstraite, à un suicide causé par un excès d'enthousiasme à l'égard de la vérité) violent, dont le but est d'en finir avec la politique de subventions versées par l'État, qui est l'une des mesures d'austérité recommandées par le FMI à l'Argentine, en renégociation de sa dette. « Le gouvernement semble décidé à briser la classe moyenne argentine, assène le média Portal de Noticias. Il avance sans pause dans son processus d'augmentations qui sera difficilement toléré par les usagers. » Les Argentins n'ont en effet que peu de marge pour continuer à se serrer la ceinture. Leur pouvoir d'achat est « à terre », enchaîne El País America depuis Buenos Aires, qui rappelle que celui-ci « a chuté de 13 % rien qu'en décembre, le plus mauvais chiffre depuis 2002 », période durant laquelle l'Argentine traversa l'une des pires crises économiques et sociales de son histoire. « Cela fait six ans que cet indice baisse : le salaire minimum argentin équivaut aujourd'hui à 150 dollars, le pire de la région après celui du Venezuela. » Le mois prochain, ce sont les tarifs du gaz qui vont augmenter. On annonce qu'ils pourraient être multipliés par cinq.

In Courrier international

APRÈS AVOIR DÉPASSÉ AMAZON NVIDIA SURCLASSE ALPHABET ET DEVIENT LA TROISIÈME ENTREPRISE LA PLUS COTÉE EN BOURSE

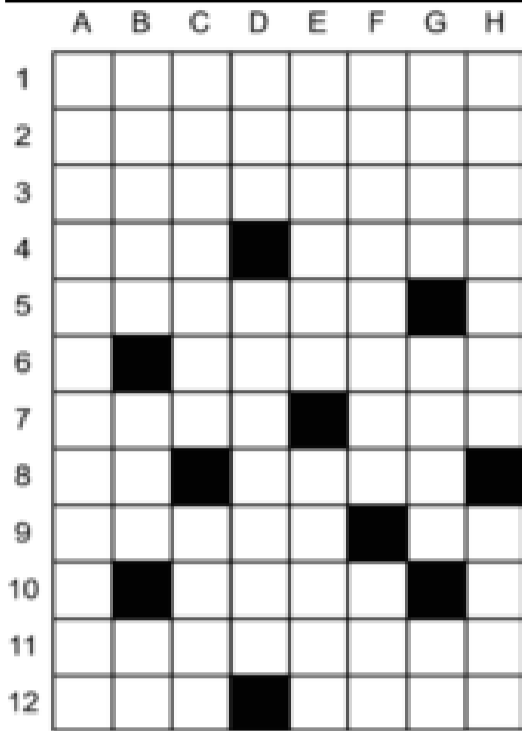
Les actions du fabricant de puces électroniques ont augmenté de plus de 20 % depuis le début du mois de février, alors que la demande en intelligence artificielle est en hausse à l'échelle mondiale. La compagnie Nvidia a dépassé Alphabet, mercredi dernier, pour devenir la troisième compagnie la plus cotée en Bourse aux États-Unis, et ce, un jour seulement après avoir dépassé le géant Amazon. Le cours de l'action du fabricant de puces a augmenté de 2,6 % à 10 h 05 HAE sur le Nasdaq, ce qui lui confère une capitalisation boursière de 1,83 mille milliards de dollars. Le cours de l'action Alphabet, la société mère de Google, a augmenté de 0,4 %, alors que sa capitalisation boursière

s'est élevée à 1,82 mille milliards de dollars. La valeur marchande de Nvidia a dépassé celle d'Amazon dans la journée du mardi, alors que la demande en intelligence artificielle (IA) ne cesse de se renforcer à l'échelle mondiale. Le cours de l'action de la compagnie a augmenté de plus de 20 % depuis le début du mois de février. Ce rebond s'explique par le fait que Nvidia a triplé son chiffre d'affaires pour atteindre un niveau record, avec l'explosion de la demande pour ses composants qui sont essentiels aux activités de l'IA. La compagnie a enregistré un chiffre d'affaires de 18,12 milliards de dollars pour le trimestre clos le 29 octobre, avec une augmenta-

tion de 206 % par rapport à la même période de l'année dernière, et 34 % de plus que le trimestre précédent, selon des résultats financiers rendus publics par voie de communiqué le 21 novembre dernier. Microsoft a vu sa valeur marchande dépasser à nouveau les 3 000 milliards de dollars le 26 janvier dernier, dépassant Apple en tant qu'entreprise publique la plus valorisée des États-Unis en termes de capitalisation boursière. Si la valeur marchande de Microsoft s'est élevée à 3 010 milliards de dollars à 10 h 13 HAE ce mercredi, celle d'Apple s'est classée en seconde position avec une capitalisation boursière de 2 840 milliards de dollars.

In Agence Anadolu

Mots Croisés



VERTICALEMENT

- A. Outil de découpe.
- B. Distance en mer. Recru. Fameux anonyme.
- C. Qui bougent. Mécontenta certainement.
- D. Lieu pour se désaltérer. Mauvaise passe au rugby.
- E. Destination de voyage. Oiseaux raïtes d'Australie.
- F. Repoussant. Qui n'est donc pas resté de glace.
- G. Une huile dans le pétrole. Qui manquent de dynamisme. Terminaison de verbe.
- H. Choies de nouveau par un vote. Préparé à toute éventualité.

HORIZONTALEMENT

- 1. Construire.
- 2. Jeudi fêté en se grimant.
- 3. Fossilisé.
- 4. C'est toujours bon à entendre. Société unipersonnelle.
- 5. Méditent.
- 6. Premier morceau du pain.
- 7. Elle inspira Aragon. Pas à eux.
- 8. Pascal. Couvert.
- 9. Il réunit des musulmans. Secteur postal.
- 10. Prince troyen, héros de Virgile.
- 11. Passer un déguisement.
- 12. École de cadres supérieurs. En qui on peut avoir confiance.

LES MOTS FLÉCHÉS



SIDOKU

3		8		6		5		
						8	3	6
9			5					
	4			2	7			
							4	1
	7			4	8			
4			3					
						9	2	5
5		2		9		3		

1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

CERAT CONVERTIR DIRECTEUR ESCRIMEUR FRELATER HANTER ITALIEN LITRE
 LOUVE MAGNOLIA MEHARI OMETTRE OUTILLE PETOIRE PRESENTER PROMOSTIC
 ROUIR SUAVITE SURSIS TALION TITILLER TRIMESTRE TRUC VAIRON VETO

R	A	C	E	T	P	R	E	E	R	N	E
U	I	I	S	R	I	E	R	E	O	V	R
E	L	T	C	I	O	T	T	R	U	C	E
T	O	S	R	M	T	N	I	O	T	T	T
C	N	O	I	E	E	A	L	L	I	A	A
E	G	N	M	S	V	H	L	V	L	R	L
R	A	O	E	T	R	N	A	I	L	E	E
I	M	R	U	R	I	U	O	R	E	C	R
D	P	P	R	E	S	N	S	C	I	N	F

16



- Alger 20°
- Ouargla 15°
- Oran 18°
- Constantine 19°

FADJR 06:20	DOHR 12:57	ASR 15:37	MAGHREB 17:56	ISHA 19:24
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

SALON INTERNATIONAL DES CONSTRUCTIONS MODERNES DES PROJETS INNOVANTS AU PROGRAMME

Des conventions de partenariat seront conclues ainsi que des projets et produits innovants seront présentés pour la première fois en Algérie, lors de la quatrième édition du Salon international des constructions modernes et des nouvelles technologies « BuilTec », prévu du 20 au 23 février à Constantine, ont indiqué hier les organisateurs. S'exprimant lors d'une conférence de presse tenue à l'hôtel Marriott, où se tiendra ce Salon international, Mohamed Seifeddine Salhi, directeur

général de l'entreprise organisatrice « Media Smart », a déclaré que les nouveautés de cette quatrième édition consistent, notamment, en la participation d'entreprises étrangères spécialisées dans le domaine des technologies modernes de construction, qui rechercheront des opportunités de coopération pour conclure des conventions de partenariat avec des entreprises nationales. Le représentant de l'entreprise Chiali, Djallel Sofiane Ben Aida, présent lors de cette conférence,

a indiqué que parmi les innovations qui seront mises en valeur à l'occasion de cette édition du Salon « BuilTec » de Constantine, un produit utilisé dans l'isolation thermique et phonique des bâtiments et également pour protéger les canalisations et les réseaux de distribution d'eau et de gaz, importés auparavant en grandes quantités et à des prix exorbitants, qui sera désormais fabriqué en Algérie à moindre coût.

R.E.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // LUNDI 19 FÉVRIER 2024 // N°752 // PRIX 20 DA

NUMÉRISATION, FERMES PILOTES, STATUT PARTICULIER
ET RÉGIME INDEMNITAIRE DES FONCTIONNAIRES...

Les orientations du Président Tebboune

Le président a ordonné de s'éloigner complètement de la politisation du secteur et de l'intégrer davantage dans la technologie plutôt que dans la gestion administrative et bureaucratique.

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier, une réunion du Conseil des ministres consacrée à des exposés sur le statut particulier et le régime indemnitaire des fonctionnaires appartenant aux corps spécifiques de l'éducation nationale, le rapport d'étape sur la stratégie de numérisation, la nouvelle mission de ce qui était appelé les fermes pilotes, la stratégie du secteur de l'Hydraulique pour l'eau potable et les eaux usées, outre un état des lieux en prévision de la saison du Hadj 2024, indique un communiqué de la Présidence de la République.

Pour ce qui se rapporte au rapport d'étape sur l'avancement du processus de numérisation, le Chef de l'Etat a exhorté le gouvernement à « accélérer, de manière soutenue, le rythme de travail, jusqu'à la concrétisation de l'objectif de numérisation globale de tous les secteurs, ainsi que la numérisation des données dans chaque secteur en vue



de préparer le terrain sur les aspects techniques et de localiser les informations ». Il a en outre demandé à la Haut-commissaire à la Numérisation d'élaborer un exposé à soumettre au Conseil des ministres pour approbation. Cela concerne un contrat à passer avec Huawei pour la création d'un centre de stockage d'informations. Concernant la nouvelle mission de ce qu'on appelait (fermes pilotes), le Président de la République a décidé que les fermes dont il est question soient transformées en unités de production placées

sous la tutelle de l'Etat et spécialisées dans des types de produits, dont les légumineuses, les graines oléagineuses, etc. Tebboune affirme apprécier les efforts déployés par les particuliers dans le secteur agricole, soulignant que c'est à eux que revient le mérite en matière d'augmentation et de diversification de la production et de prise d'initiatives.

Il a également souligné que l'instauration d'une nouvelle mentalité est une condition préalable à une révolution

dans le secteur agricole. Il a aussi invité le gouvernement à établir des objectifs précis et à lancer des initiatives au profit des jeunes fraîchement diplômés en quête de réussite, et à les motiver, notamment dans les filières légumineuses. Le président a ordonné de s'éloigner complètement de la politisation du secteur et de l'intégrer davantage dans la technologie plutôt que dans la gestion administrative et bureaucratique. Pour ce qui est du statut particulier et du régime indemnitaire des fonctionnaires appartenant aux corps spécifiques de l'éducation nationale, le chef de l'Etat a demandé de reporter le projet, de l'enrichir de manière à en améliorer le contenu, et de l'inscrire dans une vision moderne, en plaçant la formation qualitative des générations futures au centre des attentions.

Au chapitre de l'hydraulique, de l'eau potable et de la réutilisation des eaux usées, le Président a ordonné que des mesures exceptionnelles soient prises pour ce qui est de la wilaya de Bouira, avec le forage de puits et la prospection des eaux souterraines, en utilisant les dernières technologies et équipements.

Youcef S.

ASL AIRLINES LANCE UNE NOUVELLE LIAISON VERS L'ALGÉRIE POUR L'ÉTÉ

En prévision de la saison estivale, qui connaît un grand rush de la communauté algérienne en France sur les vols vers l'Algérie, les compagnies aériennes françaises multiplient les annonces de nouvelles liaisons lancées justement pour l'été. Après Transavia qui a annoncé il y a quelques jours le lancement d'un vol entre Montpellier et Constantine, c'est au tour de l'autre compagnie low cost ASL Airlines d'annoncer l'ajout d'une nouvelle liaison pour la saison estivale. Ainsi, ASL Airlines prévoit de desservir Oran depuis Montpellier à partir du mois d'avril. La compagnie entame les opérations avec une fréquence d'un seul vol par semaine avant de passer à deux dessertes hebdomadaires en juillet et août, une période qui connaît une grosse demande.

FOURNITURE D'ACCÈS À INTERNET :

ALGÉRIE TÉLÉCOM ET L'AADL SIGNENT UNE CONVENTION-CADRE

Algérie Télécom a annoncé la signature d'une convention-cadre avec l'Agence Nationale de l'Amélioration et du Développement du Logement (AADL). La convention a pour objectif de connecter à internet haut et très haut débit l'ensemble des pôles urbains en cours de construction ainsi que les projets à venir. La cérémonie de signature a été organisée hier au siège de la Direction Générale d'Algérie Télécom à Alger, en présence du Président-Directeur Général d'Algérie Télécom, Adel Bentoumi, et du Directeur Général de l'Agence Nationale de l'Amélioration et du Développement du Logement (AADL), Fouad Mokrani. Cette convention vise également à améliorer le cadre de vie dans les sites AADL en fournissant l'accès à internet par fibre optique. Et à accélérer le lancement des activités commerciales au niveau des sites AADL, en les dotant de connexions haut et très haut débit, favorisant ainsi le développement économique local. Cette collaboration stratégique témoigne de l'engagement continu d'Algérie Télécom à fournir des services de qualité et à soutenir le développement socio-économique du pays.

Y.B.

AGROALIMENTAIRE ET EMBALLAGE

LA 3^E ÉDITION DE L'AGROPACK EXPO À PARTIR DE CE MARDI À LA SAFEX

La troisième édition du Salon international de l'agroalimentaire et de l'emballage "Agropack Expo", se tiendra du 20 au 23 février au Palais des expositions d'Alger, annoncent les organisateurs dans un communiqué.

La manifestation sera marquée par la participation de plus de 130 exposants nationaux et étrangers venant de plu-

sieurs pays, dont l'Égypte, la Tunisie, l'Italie, la Belgique et la France, selon les organisateurs. "Agropack Expo sera un point de rencontre des acteurs économiques pour découvrir les dernières évolutions du secteur, de la matière première, des équipements, de la machinerie, des technologies utilisées dans le domaine de l'emballage de divers types tels que le carton, le papier, le plastique, le métal, ainsi que les produits alimentaires", soulignent les organisateurs.

R.E.

RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE LANCEMENT D'UNE OPÉRATION PILOTE DANS SIX WILAYAS DU PAYS

Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural a annoncé hier qu'il vient de lancer une opération pilote de recensement au niveau de six wilayas, en prévision du prochain recensement général de l'agriculture, selon un communiqué du ministère.

L'opération, qui se poursuivra jusqu'au 3 mars pro-

chain, concerne les communes d'In-Zghmir (Adrar), d'Aïn Naga (Biskra), d'Aïn El-Bell (Djelfa), d'Oued Taria (Mascara), de Dréan (El Tarf) et d'Ahmar El Aïn (Tipasa), a précisé le communiqué. Selon le communiqué du ministère, cette opération pilote a pour objectif d'évaluer le plan opérationnel élaboré par le comité technique sur le terrain, en vue de s'assurer de son efficacité et des moyens humains et techniques mobilisés à cet effet, avant sa généralisation lors du recensement général de l'agriculture, qui concernera toutes les régions du pays.

N.S.

